

Rédaction et administration  
430 EST, NOTRE-DAME  
MONTREAL  
TELEPHONE : HARbour 1241\*  
SERVICE DE NUIT :  
Administration : HARbour 1243  
Rédaction : HARbour 3679  
Gérant : HARbour 4897

# LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

|                               |                      |         |
|-------------------------------|----------------------|---------|
| Canada                        | Edition quotidienne  | \$ 6.00 |
| (Sauf Montréal et banlieue)   |                      |         |
| E.-Unis et Empire Britannique |                      | 8.00    |
| UNION POSTALE                 |                      | 10.00   |
| Canada                        | Edition hebdomadaire | 2.00    |
| E.-UNIS et UNION POSTALE      |                      | 3.00    |

## La colonisation à l'Assemblée législative

Roosevelt et Taschereau — Des députés ministériels qui réfléchissent et suggèrent des réformes

L'expérience Roosevelt réussira-t-elle? Le nouveau président des Etats-Unis devait faire face à une situation apparemment sans issue: quatorze millions de chômeurs, autant d'agriculteurs dans la misère, des milliers de banques pratiquement en faillite, tous les piliers de la structure économique s'écroulant l'un après l'autre. Il fallait faire quelque chose. D'où la politique de redressement du président Roosevelt: politique hardie, neuve, risquée peut-être, mais non désespérée. Il faut attendre les résultats de cette entreprise extraordinaire visant à rénover l'agriculture, l'industrie, le commerce et la finance.

Roosevelt dépense des centaines de millions pour appliquer vigoureusement un programme au succès problématique. M. Taschereau, plus heureux, connaît une formule infallible pour rétablir l'équilibre dans notre province. Il proclamait, dans le dernier discours du trône, que "le retour à la terre est certainement le meilleur remède au chômage". Sur ce point, l'opposition semble parfaitement d'accord avec le Cabinet provincial. Le gouvernement peut donc, sans craindre la critique, consacrer à la colonisation autant de millions qu'il en a placé dans la voirie depuis une décennie.

\* \* \*

S. Em. le Cardinal parlait récemment des hommes d'Etat qui réfléchissent. Pour la première fois à notre connaissance, un aussi grand nombre de simples députés ministériels ont eu le courage de réfléchir et de suggérer à leurs chefs les réformes qui s'imposent au chapitre de la colonisation.

Le jour où M. Laferté exalta l'oeuvre colonisatrice du gouvernement et répondit aux prétendues attaques du *Devoir* et de l'*Action catholique* contre son département, sept députés de la droite, tout en félicitant le ministre de ce qu'il a fait jusqu'ici, ont soutenu que la colonisation doit être considérée, en pratique aussi bien qu'en théorie, comme l'entreprise primordiale à laquelle doivent être subordonnés tous les autres services. Ils ont suggéré au gouvernement à peu près toutes les réformes qui furent préconisées depuis plusieurs années par l'*Union catholique des cultivateurs*, par les journaux indépendants, en particulier par ceux que le ministre incriminait. Preuve que les campagnes d'idées finissent toujours par faire leur chemin.

Tous les députés qui ont parlé sur la motion Authier se sont déclarés hantés par le problème angoissant de l'établissement de nos jeunes gens. "Nous ne pouvons pas les exposer plus longtemps à croupir dans l'inactivité et le chômage", a dit M. C.-A. Piquet, de Montmagny. Avec plusieurs de ses collègues, M. Piquet trouve insuffisant l'octroi de \$300 accordé à dix cultivateurs par comté pour l'établissement de leurs fils.

M. Authier, député de l'Abitibi, est revenu sur une idée qu'il préconise depuis plusieurs années. Le gouvernement devrait se tracer un plan d'ensemble de colonisation couvrant une période de cinq à dix ans. Il devrait consacrer les fonds nécessaires à l'exécution de ce programme. "Nous avons plus de colons que jamais, dit-il. Mais nous avons moins d'argent pour leur aider. Avec plus de fonds, nous aurions plus de colons, car des milliers de chômeurs citadins aspirent à se fixer sur des terres neuves... Ce serait folie, continue le député de l'Abitibi, de vouloir retourner au temps où les colons se débrouillaient seuls. Ce temps-là fut une des époques les plus sombres de notre histoire, celle où les fils de la province s'expatrièrent par dizaines de milliers par année."

M. J.-W. Morel, député de Témiscouata, suggéra au gouvernement d'emprunter \$25,000,000 à dépenser à raison de \$5,000,000 par année durant cinq ans. Le gouvernement a déjà voté \$17,000,000 pour l'expansion de la voirie; cette somme fut répartie sur plusieurs années avec le succès que l'on sait. Pourquoi ne pas appliquer la même méthode à la colonisation avec un plan d'ensemble qui serait exécuté en cinq ans?

M. Robert Taschereau, fils du premier ministre et député de Bellechasse, est aussi convaincu que le retour à la terre, l'encouragement à l'agriculture et à la colonisation constituent les seuls remèdes pratiques à la crise. Il constate que, dans plusieurs régions de la province, des terres concédées pour la coupe du bois arrêtent l'expansion de la colonisation. "Voulez-vous un exemple? dit-il. Dans mon comté, dans les paroisses de Saint-Camille et de Sainte-Sabine, il y a des concessions forestières inexploitées. Ce sont des endroits propres à la culture. Ne serait-il pas sage que ces terres retournassent à la Couronne pour être concédées à des colons? On pourrait indemniser les détenteurs actuels en leur en concédant d'autres dans des endroits moins propices à la colonisation, mais aussi propices aux exploitations forestières."

Le député d'Iberville, M. Lucien Lamoureux, réclama de nouveau un crédit agricole. Inutile de parler de retour à la terre, dit-il, si le gouvernement ne prend pas tous les moyens pour empêcher les cultivateurs de quitter la campagne après avoir été forcés de vendre ou de liquider.

Dans les discours de ces sept députés ministériels, nous avons vu avec plaisir défiler bien d'autres suggestions présentées aux gouvernements dans le *Programme de Restauration sociale*: maintien et même augmentation des primes de défrichement et de labour; construction méthodique des chemins de colonisation; prêts aux colons débutants; encouragement aux sociétés de colonisation, etc.

\* \* \*

M. Authier est allé jusqu'à faire sienne l'idée d'une commission d'étude qui collaborerait avec le Ministère de la Colonisation. Cette idée, vieille de près d'un demi-siècle, sembla avoir reçu son coup de mort au congrès de colonisation de 1923. Elle fut reprise, dans la suite par l'*Union catholique des cultivateurs*, par la *Société Saint-Jean-Baptiste*, par le Conseil municipal de Montréal, par un grand nombre de municipalités et d'associations. Elle fut brillamment exposée par M. Paul Gouin, dans l'*Action nationale* de janvier. Elle recevait récemment la haute approbation de S. Em. le cardinal Villeneuve, lors d'une allocution à une section de la *Société Saint-Jean-Baptiste* de Québec: "On ne doit pas laisser aux gouvernements de penser à tout. Des commissions techniques indépendantes de la politique, des conseils de spécialistes et d'experts, que vous pouvez former ou demander, paraissent dans l'univers, à l'heure actuelle, être les organismes les plus effectifs des réformes sociales."

Cette idée, impopulaire au début, deviendra une réalité avant longtemps.

\*Ibert RIOUX

### Notre dette nationale

## M. Bennett traite de la conversion de nos obligations

Il ne la croit pas possible avant 1937 — Nécessité de garder intact notre crédit — Peut-on consolider toutes les dettes publiques du pays?

### CE DEBAT D'ORDRE FINANCIER ABSORBE LES COMMUNES

(Par EMILE BENOIST)

Ottawa, 20 — Ça n'est pas une surprise, la chose était prévue. Le ministre des Finances, M. Rhodes, vient d'ajouter une autre feuille supplémentaire à son budget des dépenses, pour l'exercice 1933-34. Juste comme cet exercice va se clore, il s'agit de voter une somme de \$52,661,304.36, dont la majeure partie, la presque totalité, servira à combler le déficit du *Canadian National*, au cours de l'année 1933. Le déficit ferroviaire proprement dit du réseau d'Etat est de \$52,263,819.05; le déficit du service maritime du *Canadian National*, entre le Canada et les Antilles, est de \$196,997.30; supplément à l'octroi compensateur pour le service ferroviaire dans les Provinces Maritimes, \$80,569.36, ce qui donne une dépense supplémentaire qui se totalise, pour le *Canadian National*, à \$52,541,385.71.

Le reste du supplément de dépense est de moindre importance: \$25,000, pour la radiodiffusion; \$15,000 pour la Commission des ressources naturelles de la Saskatchewan; \$30,000 au ministère du Travail, pour l'administration de la loi des rentes viagères; \$39,600, octroi supplémentaire pour le service de paquebots entre la Colombie canadienne, la Chine et l'Australie; \$318.65, pour des frais de voyage et autres à un juge qui est allé exercer ses fonctions dans la lointaine région de la Rivière-la-Pluie; \$10,000 supplémentaires pour la publication des débats.

Il s'agit là de dépenses supplémentaires pour l'exercice qui est à la veille de finir. On peut s'attendre à ce que M. Rhodes présente, au long, une nouvelle feuille de prévisions budgétaires pour l'exercice qui s'ouvrira le 1er avril. Si habile qu'il soit, le ministre des Finances ne peut espérer équilibrer les dépenses du ménage de l'Etat, au cours du prochain exercice, avec la maigre somme qu'il a déjà demandée: \$343,648,273.02.

### Ce qui est voté

L'examen des prévisions budgétaires, pour 1934-35, est passablement avancé à l'heure actuelle. Des \$343,648,273.02, il n'y avait que \$180,440,831 à voter, le reste étant d'avance autorisé par statut. Des sommes à voter, divers ministères ont déjà obtenu une part substantielle, \$47,298,181.17. Sur 272 articles budgétaires, 164 ont été examinés et approuvés. Il n'en reste que 108, dont plusieurs sont toutefois d'une certaine importance, notamment celui des pensions militaires qui représente à lui seul une dépense d'environ \$50,000,000.

### L'actualité

#### Mademoiselle Rolland

Mlle Euphrasie Rolland est allée ce matin à son dernier repos. Son service funéraire a eu lieu à l'Institution des Sœurs-Muettes, où elle occupait depuis très longtemps un appartement, mais les directrices de Sainte-Justine ont tenu, par une attention touchante, à amener sa dépouille mortelle à l'hôpital pour qu'elle y reçoive un suprême adieu.

Sainte-Justine, c'est autant, plus peut-être que l'Institution des Sœurs-Muettes, le cadre de la vie discrète de Mlle Rolland. Vie discrète, en effet, à ce point qu'on est presque arrêté, par la crainte d'une profanation, à la louer aujourd'hui publiquement.

Toute sa vie nous avons eu l'interdiction de parler d'elle. D'accord en cela avec ses collaboratrices de toujours, qui ont mis sur pied cette admirable réussite féminine qu'est l'hôpital Sainte-Justine, Mlle Rolland croyait que l'artisan doit demeurer caché derrière son oeuvre, que moins le facteur personnel s'affirme et plus la collaboration est sanctifiée et féconde. On ne peut contester que cette recette ait obtenu son plein succès à Sainte-Justine.

Mlle Rolland appartenait à une famille qui a joué un rôle considérable dans la vie industrielle de la province depuis près de cent ans. Elle avait des loirs et de la fortune, et, par un atavisme, une remarquable aptitude aux affaires. Elle avait aussi le goût des voyages qu'elle conserva jusqu'à la fin de sa vie. On peut croire que son sacrifice fut grand et méritoire de s'attacher si étroitement à une institution qui la retint de longs mois chaque année à Montréal.

Mlle Rolland fut, croyons-nous, trésorière de Sainte-Justine dès le début et jusqu'à ces dernières années; et la fonction fut pendant longtemps onéreuse, puisque le trésor fut surtout alimenté par les contributions des quelques fondatrices charitables.

Dans le cours des années, l'Hô-

### Le budget du Dr MacLaren

Le Dr MacLaren est à la fois ministre des pensions militaires et de la santé. C'est un petit homme qui doit être naturellement doux et paisible. En tout cas, il ne parle jamais fort et en Chambre, du haut de la galerie des journalistes, on a peine à l'entendre.

Hier, le Dr MacLaren a commencé la présentation de ses prévisions budgétaires du ministère de la santé. Avant que le comité des subsides ne se forme cependant, la Chambre a été le théâtre d'un long et laborieux débat, déclenché par un député d'extrême gauche, M. William Irvine, et entretenu ensuite par la plupart de ses collègues cœffistes, sur l'opportunité d'aviser à des mesures législatives fédérales pour réduire les dettes publiques et privées du Canada.

### L'extrême gauche

M. Bennett s'oppose aussitôt à ce que M. Irvine parle sur cette question qui a déjà été débattue, d'abord sur un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône, ensuite sur une résolution soumise par le député de Maison-neuve, M. Joseph Jean et qui a été déclarée hors d'ordre.

M. Irvine répliqua qu'il n'a pas l'intention de poser un amendement à la motion pour que le comité des subsides se forme, mais qu'il a le droit de parler sur la motion même et d'exposer ses vues sur l'importance de la dette publique, une décision du *Speaker*, M. Black, dans un cas identique qui s'est présenté en 1931.

Le *Speaker* prend l'objection en délibéré et le débat se continue. Il devait se poursuivre jusqu'à épuisement, avant que M. Black eût rendu sa décision.

La thèse des députés d'extrême gauche, ralliés à la Cécette, c'est que le pays est écrasé sous des dettes, publiques et privées, qu'il ne peut jamais en état de payer. Les dettes devraient être réduites de façon à ce qu'elles ne représentent pas une plus lourde charge, en regard au niveau actuel des prix, qu'au moment où elles ont été contractées. En d'autres termes, ils demandent que l'on tienne compte de la valeur de l'argent, de sa valeur d'achat. Ils sortent toutes les théories connues: l'argent n'est qu'une représentation et n'a pas de valeur en soi. Les dettes doivent être réduites et l'intérêt sur les dettes existantes devrait être effacé pour un certain nombre d'années à venir.

Aucun d'entre eux ne parle cependant de l'opportunité, dans le cas où leur réforme financière se

(Suite à la deuxième page)

### L'actualité

#### Mademoiselle Rolland

Mlle Euphrasie Rolland est allée ce matin à son dernier repos. Son service funéraire a eu lieu à l'Institution des Sœurs-Muettes, où elle occupait depuis très longtemps un appartement, mais les directrices de Sainte-Justine ont tenu, par une attention touchante, à amener sa dépouille mortelle à l'hôpital pour qu'elle y reçoive un suprême adieu.

Sainte-Justine, c'est autant, plus peut-être que l'Institution des Sœurs-Muettes, le cadre de la vie discrète de Mlle Rolland. Vie discrète, en effet, à ce point qu'on est presque arrêté, par la crainte d'une profanation, à la louer aujourd'hui publiquement.

Toute sa vie nous avons eu l'interdiction de parler d'elle. D'accord en cela avec ses collaboratrices de toujours, qui ont mis sur pied cette admirable réussite féminine qu'est l'hôpital Sainte-Justine, Mlle Rolland croyait que l'artisan doit demeurer caché derrière son oeuvre, que moins le facteur personnel s'affirme et plus la collaboration est sanctifiée et féconde. On ne peut contester que cette recette ait obtenu son plein succès à Sainte-Justine.

Mlle Rolland appartenait à une famille qui a joué un rôle considérable dans la vie industrielle de la province depuis près de cent ans. Elle avait des loirs et de la fortune, et, par un atavisme, une remarquable aptitude aux affaires. Elle avait aussi le goût des voyages qu'elle conserva jusqu'à la fin de sa vie. On peut croire que son sacrifice fut grand et méritoire de s'attacher si étroitement à une institution qui la retint de longs mois chaque année à Montréal.

Mlle Rolland fut, croyons-nous, trésorière de Sainte-Justine dès le début et jusqu'à ces dernières années; et la fonction fut pendant longtemps onéreuse, puisque le trésor fut surtout alimenté par les contributions des quelques fondatrices charitables.

Dans le cours des années, l'Hô-

## M. Parent explique son projet relatif aux expropriations, devant le comité des bills privés

### Bloc-notes

#### Une expérience

L'*Action nationale* vient de faire une pénible, mais instructive expérience.

L'*Action nationale*, comme l'on sait, a été fondée en janvier 1933. Elle veut, dans la forme particulière que permet la revue, avec l'ampleur qu'y peuvent facilement prendre les articles, faire une ardente et méthodique *action nationale*. Depuis le début de 1934, elle mène, sous la direction personnelle de M. l'abbé Groulx, une enquête du plus vif intérêt sur l'*Educational nationale*.

Le succès, comme abonnement, a été plus heureux, tout d'abord, qu'on n'avait, à raison des circonstances, osé l'espérer. Mais voici qu'à l'heure du renouvellement des abonnements, sur deux mille deux cents abonnés, six cents à peine ont spontanément renouvelé, avec versement à l'appui, leur abonnement pour 1934. L'*Action nationale* en dit, en termes d'une fort explicable vivacité, sa surprise et sa peine.

Au fond, l'*Action nationale* est d'abord victime d'une paresse généralisée: on remet toujours à demain; mais elle est aussi victime d'une faiblesse du sentiment national et d'une profonde ignorance des choses de presse. S'il se trouvait un plus grand nombre de Canadiens français qui aient un plus vif sentiment des intérêts collectifs de leur groupe et qui se rendent un compte exact de l'importance de la presse, cette paresse serait vite surmontée. Et l'on traiterait au secours de la revue qui sert l'intérêt commun et dont l'on reconnaît le mérite, puisqu'on s'y abonne.

L'*Action nationale* se trouve ainsi à constater par une expérience directe à quel point nous avons besoin de cette *éducation nationale* dont elle a fait le thème de son enquête actuelle.

La misère qu'éprouvent à vivre les feuilles et les revues qui ne prétendent qu'à servir l'intérêt commun est l'un des plus cruels indices de notre faiblesse patriotique.

#### Une visite

Le nouveau maire de Québec, M. Grégoire, vient de faire une expérience intéressante. Il a voulu visiter certains des taudis de sa ville. Il en est revenu extrêmement ému. Si, parmi les sceptiques, quelques-uns faisaient à Montréal des visites de ce genre, ils seraient tôt convaincus qu'il y a quelque chose à faire, et que la question des taudis n'intéresse point que... les Européens.

Incidentement, notons que M. Grégoire a déclaré que le projet Douchet, sur lequel il est venu se renseigner à Montréal, l'a très vivement intéressé.

O. H.

### Carnet d'un grincheux

Montréal aurait en fin de compte à choisir entre Houde et Du Tremblay. Le choix de l'embaras.

Selon M. Bennett, l'intérêt sur la dette du Canada ne peut baisser avant 1937. M. King voudrait en prendre tout le crédit.

Quand aurons-nous une littérature nationale? Le jour où tous ces jeunes maîtres auront publié leurs oeuvres.

Cette femme de l'estomac de laquelle un chirurgien a extrait 1,203 articles de quincaillerie ne reculait devant aucune serrure. Elle ne brisait pas l'obstacle, elle l'avait.

De ce tardif réticule sort le ridicule.

M. Je-Sais-Tout collabore avec M. Je-Brouille-Tout.

D'après un député progressiste, nous devons une dizaine de milliards de dollars. Cela fait \$10,000 par tête. Qui de nous se savait assez riche pour réussir à s'endettier d'autant?

Le demi-million touché par le Soleil à même les fonds publics depuis deux ans n'est rien à côté de ce qu'il en a reçu depuis trente-cinq ans. C'est pour cela que le Soleil n'en est pas plus fier.

PAMPHILE

#### Erreur de transcription

Une erreur de transcription a fait qu'hier, dans le texte de Musolini cité en premier-Montréal, on a pu lire: "C'est un mode d'action (l'expansion italienne en Asie et en Afrique) qui mettra en valeur les innombrables ressources des deux continents, particulièrement de l'Asie...". alors qu'il aurait fallu: "particulièrement de l'Afrique". P 2 ou 3

### L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

## M. Parent explique son projet relatif aux expropriations, devant le comité des bills privés

La juridiction du président de la Commission des services publics — Un quart de 1 pour 100 — Le comité approuve le plan avec deux modifications — Tous les échevins demandent que les expropriations de leur quartier soient payées par toute la ville

Québec, 20 (D.N.C.) — Le comité des bills publics a repris, ce matin, l'étude du bill de Montréal.

M. Gaspard Fautoux, député de Ste-Marie, présente un amendement sur la taxe sur les pompes à gazoline, par lequel on impose une taxe de \$5 par pompe, mais au-dessus de quatre pompes par station de service. L'amendement est adopté sans discussion.

#### Les expropriations

M. Honoré Parent, directeur des services municipaux, explique son projet pour régler les expropriations passées. Le projet n'a trait qu'aux expropriations de 1910 au 1er octobre 1933.

On divise ces expropriations en deux périodes, soit de 1910 à 1922, pour les expropriations qui n'ont pas été payées par la ville ou dont les rôles ont été suspendus, ou ne sont pas faits. En sorte que pour cette période de 1910 à 1922 on ne touche pas aux expropriations décrétees par la législature ou payées par toute la ville ou dont les rôles ont été suspendus. Mais le projet s'applique à toutes les expropriations, de 1922 au 1er octobre 1933.

Le projet consiste à soumettre les expropriations au président de la C.S.P., mais lorsque la somme de l'expropriation représente au moins 25 pour cent de l'évaluation des propriétés riveraines de l'expropriation, ou 10 pour cent de l'évaluation du quartier ou partie de quartier affectée dans le paiement de l'expropriation, le président de la C.S.P., pourra établir une nouvelle répartition pour le paiement.

#### Amendement Vautrin

M. Irénée Vautrin, député de St-Jacques, fait remarquer que la limite de 25 pour cent ne donnera juridiction au président de la C.S.P., que pour une ou deux expropriations. Il faut baisser ce pourcentage afin de permettre à M. Beaudry de connaître des autres expropriations. Il propose un amendement qui décrète que M. Beaudry devra imputer à la ville le paiement de tout excédent injuste du coût d'une expropriation. Autrement dit, si M. Beaudry estime qu'un propriétaire paie \$50 trop cher pour le coût d'une expropriation, ce \$50 devra être payé par la ville en général.

#### Amendement Goyette

M. Goyette, échevin du quartier Saint-Jean-Baptiste, présente un amendement qui décrète que le président de la C.S.P., aura juridiction lorsque le coût de l'expropriation représente 5 pour cent de l'évaluation des propriétés riveraines.

La suggestion est adoptée par le comité. On veut aussi que le président de la C.S.P., ait juridiction lorsque le quartier ou la partie de quartier affectée est grevée dans une proportion d'un quart d'un pour cent de l'évaluation municipale.

Me Laurendeau estime que ¼ de

1% est exagéré, car, dans ce cas, autant dire que le président de la C. S. P. devrait reviser toutes et chacune des expropriations.

Le comité approuve la proportion de ¼ de 1%. On décide également que l'estimation de la propriété taxée sera basée sur la valeur de la propriété au 1er octobre 1933.

#### Plan adopté

Ainsi on adopte le plan Parent avec les deux seules modifications quant aux pourcentages sur la valeur des propriétés affectées. Autrement dit, le président de la C. S. P. aura juridiction pour reviser les expropriations quand celles-ci équivaldront à 5% de la valeur des propriétés riveraines et ¼ de 1% de la valeur des propriétés du quartier affecté. M. Poulin veut que le président de la C. S. P. ait le droit de modifier le mode de répartition du coût des expropriations.

Dans ce cas, dit M. Laurendeau, supprimons notre projet et laissons la Commission des services publics libre de tout faire, car notre plan ne vaut plus rien.

#### Payé par tous

M. le Dr Anatole Plante demande que l'expropriation de la rue Rachel soit payée par toute la ville.

M. Poulin demande la même faveur pour l'expropriation de la rue Jean-Falou et pour le boulevard Grémache.

M. l'échevin Lalancette demande la même faveur pour la rue Hochelaga, où l'expropriation a été la plus onéreuse de toutes pour les propriétaires.

#### Ajournement à ce soir

Le comité écarte demande l'ajournement de la discussion, car les échevins se lèvent les uns après les autres pour demander la même faveur pour leurs quartiers respectifs.

Le comité s'ajourne alors à 8 h. 30, ce soir.

## Où Insult débarquera-t-il?

Athènes, 20 (S. P. A.) — On ne sait pas encore où le financier Samuel Insult veut débarquer. Sa femme et ses avocats communiquent avec lui en chiffres. L'un des avocats a dit que le financier projetait de retourner aux Etats-Unis lorsque les esprits se seront apaisés et d'y passer le reste de sa vie. Mais le même avocat a ajouté que si les Etats-Unis continuent de le harceler, Insult se fixera définitivement à l'endroit où il se rend.

### Si vous voyagez...

Adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies, paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurance, bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARbour 1241\*

25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

## Un grand discours de M. Bourassa aux Communes

Le député de Labelle exposera, dit-on, tout un programme de réformes économiques et sociales

OTTAWA, 20. — On s'attend aujourd'hui, aux Communes, à un grand discours de M. Henri Bourassa, député de Labelle. Le ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, l'a lui-même laissé entendre, hier soir, au moment de l'ajournement.

L'ancien ministre des Postes, M. Véniet, demandait ce que le gouvernement entend faire aujourd'hui. M. Guthrie, qui remplaçait alors M. Bennett, a dit que le gouvernement proposerait de nouveau la formation du comité des subsides mais qu'il comprenait que le député de Labelle avait un amendement à proposer à cette motion, que le député de Labelle avait un grand discours à prononcer à l'appui de son amendement et qu'il pourrait bien en résulter un débat d'importance.

En proposant un amendement de cette sorte, M. Henri Bourassa, à ce titre, ne serait pas limité par la règle commune qui limite les discours à quarante minutes. Il en profiterait, à ce qu'on entend dire, pour exposer tout un programme de réformes économiques et sociales.

## Le sacre de Mgr Morin

Le 19 avril à la basilique de Montréal

Le sacre de S. E. Mgr Morin, des Pères Blancs, évêque titulaire d'Utina, vicaire apostolique de Navrongo, en Afrique, est fixé au jeudi, 19 avril prochain. L'évêque consécrateur sera S. E. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

Le sacre aura lieu en la Basilique de Montréal. L'évêché d'Utina était situé en Afrique Précoloniale. Cet endroit porte aujourd'hui le nom de Henchir-Oudna. Il est situé près de Tunis.

## M. Arthur Sauvé à Paris

**Le ministre des Postes est l'hôte de la section canadienne de la Chambre de commerce britannique, du comité Franco-Américain et des étudiants canadiens — Invitation aux fêtes de Gaspé — Une histoire du Canada par Firmin Coz sera distribuée dans toutes les écoles de France.**

Paris, (Par courrier). — "Le Canada célébrera en juillet le quatrième centenaire de sa découverte. Français, Anglais, Canadiens nous rappelleront le geste de François Ier envoyant vers l'Amérique le Malouin Jacques Cartier. Grâce à la collaboration de nos gouvernements respectifs, de nos sociétés nationales et en particulier du comité Franco-Américain, nous nous réunirons sur la pointe de Gaspé où l'illustre Malouin de Saint-Malo planta, le 24 juillet 1534, une croix aux armes de France, prenant ainsi possession du territoire où devait se produire le miracle canadien.

"Au nom du gouvernement du Canada, l'invité la France à nous envoyer de nombreux représentants afin que cette célébration soit le fait de tous, impressionnante et inoubliable," a déclaré M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, au banquet donné en son honneur par le Comité Franco-Américain, lors de son récent passage à Paris.

Ce banquet qui avait réuni un grand nombre de personnalités

### Service anniversaire

**GAGNON** — A la Ville St-Laurent, vendredi le 23, à 8 heures sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Gédéon Gagnon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

### Avis de décès

**ROBY** — A Cartierville, le 19 mars, est décédé à 40 ans, Germaine Roby, épouse de Joseph Roby. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**LEMIRE** — A Montréal, le 20 mars 1934, est décédé à 66 ans, J. Thérèse Lemire, épouse de J. Thérèse Lemire. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 19, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**BOUCHARD** — A Montréal, le 18, à 63 ans, est décédé J. Bouchard, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

**CARDINAL** — A Montréal, le 18, à 75 ans, est décédé J. Cardinal, époux de Dina Gagné. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8 heures, à l'hôpital du Sacré-Cœur. Parents et amis sont priés d'y assister.

## Funérailles de Mlle Rolland

LIBERA A SAINTE-JUSTINE

Les funérailles de Mlle Euphrasie Rolland, fille de feu le sénateur Jean-Baptiste Rolland, et cofondatrice de l'hôpital Sainte-Justine, ont eu lieu, ce matin, le service funéraire a été chanté, à 9 h., à la chapelle de l'Institution des Sourdes-Muettes, par M. l'abbé Armand Païement, curé de Saint-Louis-de-France, assisté du R. P. Armand Cormier, S.S.S., comme diacre, et de M. l'abbé Omer Deschênes, aumônier de l'hôpital Sainte-Justine, comme sous-diacre. M. l'abbé Omer Deschênes a donné l'absoute.

Avant pris place au sanctuaire: M. Oscar Rolland, P.S.S., neveu de la défunte; le R. P. L. Picher, S.S.S., assistant-superieur des RR. PP. du Saint-Sacrement; le R. P. Théophile Hudson, S.J., du Collège Sainte-Marie; M. l'abbé Léonidas Desjardins, curé de Saint-Germain d'Outremont; M. l'abbé Georges Chartier, curé de Saint-Edouard; M. l'abbé Roland Brière, M. l'abbé Ernest Rivet.

La chorale de Saint-Louis-de-France, sous la direction de M. Joseph Sauter, maître de chapelle, rendit la messe des morts de Pèrosi. Solistes: MM. Paul Trotter, Proulx et Damien Bertrand. A l'orgue, M. Antonio Létourneau.

Après le service funéraire à l'Institution des Sourdes-Muettes, le corps de Mlle Rolland a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine où un second service a été chanté auquel assistaient les gouverneurs, les dames patronesses et le personnel de l'hôpital ainsi que les parents et amis de la défunte.

Dans l'assistance aux deux cérémonies, on remarquait: M. S. Jean-Baptiste Rolland, président de la Banque Provinciale du Canada, frère de la défunte; Mme Raymond Préfontaine, sœur de la défunte; M. Raymond Préfontaine; Mme J. B. Rolland; ses neveux et petits-neveux: M. et Mme Henri Rolland, M. et Mme Olivier Rolland; le Dr et Mme Arthur Letondal; le Dr Paul Letondal; M. et Mme Henri Letondal; Mme L.-P. Turgeon, Mlle Berthe Archambault, Mlle Ernestine Archambault, M. et Mme J.-A. Bélisle; le juge M. Thibault; le docteur Rinfret; d'Ottawa; M. et Mme J.-H. Archambault; M. Victor Archambault, M. et Mme Olivier Rolland, M. et Mme L.-P. Turgeon, Mme V. Archambault, M. Jean Rolland; M. Charles-Edouard Marchand, avocat, de Saint-Jérôme; MM. Pierre Rolland, A.-E. Rolland, L.H. Rolland; Jos. Archambault, Edouard Rinfret, Auguste Archambault, M. et Mme L.-G. Beaudin, M. et Mme Roland Préfontaine, M. Hermann Rolland, M. Roméo Bienvenue, M. Alphonse Raymond, M. Léon Beauchamp, M. et Mme Paul Bienvenue, M. Roland Rinfret; M. Aimé Rolland; Mmes François de Martigny, J.-L. Marsolais, J. Groves-Contant, Descotes, F.-X. Roy; Mlle Fouché, Mlle Marsolais; M. et Mme Maurice Fouché, et un grand nombre d'autres.

Le lendemain, M. Sauvé était l'hôte d'honneur du comité Franco-Américain à la maison des nations américaines, sous la présidence de M. Charles Guernier. Une assistance d'élite composée des principaux représentants intellectuels de la France a fait un accueil chaleureux au délégué officiel du Canada.

Le ministre des postes a expliqué à son auditoire qu'il avait été bien préparé à le rencontrer puisque quelques jours auparavant à Québec, il avait eu le très agréable plaisir de rencontrer M. Gabriel Hanotaux, président du comité Franco-Américain et grand ami du Canada et des Canadiens.

### Politique canadienne

Le ministre des postes met ses auditeurs en garde contre une idée erronée de la politique canadienne. Le conservatisme canadien, dit-il, n'a pas le sens péjoratif qu'on lui donne parfois en Europe. Deux grands partis se sont disputés le pouvoir au Canada et tous deux ont travaillé à l'agrandissement de notre pays. Heureusement, les Canadiens français ne se divisent pas encore en groupes politiques aussi nombreux qu'en France. Pour cette raison il ne faudra pas mesurer les sentiments de notre population à l'échelle des nuances politiques.

### Aux étudiants

Avant de quitter Paris, le ministre des postes est allé présenter les hommages du Canada aux étudiants canadiens réunis à la maison canadienne de la cité universitaire sous la présidence de M. Firmin Coz. "Que vos années de séjour à Paris, dit-il aux jeunes étudiants canadiens, à Paris l'un des plus puissants pôles d'attraction du monde, fasse de vous des hommes bien armés pour les grands combats de demain. Que votre passion nationale soit dans votre volonté d'apprendre pour être en mesure de bien servir le pays. Vous répondrez ainsi aux grands espoirs qui reposent en vous".

### En Autriche

Vienne, 20. (S.P.A.) — En vertu d'un décret applicable dans l'Autriche entière, les établissements commerciaux ou industriels employant plus de vingt-quatre hommes devront embaucher des sans-travail, membres des forces armées auxiliaires, à raison d'un sans-travail par vingt-cinq travailleurs.

Les forces auxiliaires dont il est question sont les organisations du genre de la heimwehr.

## Pour haler avec le "Devoir"

A SAINT-JOSEPH DE BORDEAUX

Nos amis de la paroisse de Bordeaux qui furent parmi les premiers à constituer, l'an dernier, un comité des lecteurs du "Devoir", ont tenu dimanche dernier une assemblée régulière au cours de laquelle un rapport complet des activités de l'année fut fait par M. François Deschênes, président sortant de charge. On procéda à l'élection des officiers de ce comité pour 1934. Ces officiers sont: Président d'honneur: M. l'abbé Léonidas Girard, curé; Président: M. J.-M. Richard, 11762, Bois de Boulogne; Vice-président: M. François Deschênes, 1509 ouest, Boul. Gouin; Secrétaire: M. L. Galarneau, 12203, Bois de Boulogne; Trésorier: M. J.-G. Gravel, 12002, Poincaré; Directeurs: MM. A.-C. Fortin, I. Lambert, E. Filiatrault, A. Gohier et L. Parent.

Ce comité se propose de faire beaucoup dans un avenir rapproché.

## Notre dette nationale

(Suite de la première page)

rait admise, d'accorder une indemnité, en pièces sonnantes et trébuchantes ou encore sous forme de crédit gratuit, aux pauvres naifs qui se sont efforcés jusqu'ici, de vivre sans contracter de dettes.

M. Irvine s'apitoie sur le sort des agriculteurs et il affirme que ceux-ci ne seront jamais en état, même si les affaires s'améliorent, de faire face à leurs obligations contractuelles, si le niveau des prix reste ce qu'il est. Créanciers hypothécaires, obligataires, banquiers doivent assumer leur part des pertes économiques subies par le peuple canadien dans son ensemble, au cours des trois ou quatre dernières années. Il n'est pas équitable que tout le fardeau soit supporté par les employés dont les salaires ont été réduits et par les agriculteurs qui ne reçoivent plus que des prix dérisoires pour leurs produits.

Des mesures moratoires existent dans les provinces, mais une mesure fédérale aurait bien plus d'effet. Pourquoi toujours parler des droits juridiques du fédéral et du provincial, et s'il y a doute quant à la validité, on pourra toujours soumettre la question aux tribunaux. Mais il convient d'agir. Pourquoi ne pas faire étudier tout le problème par une commission parlementaire?

M. Lucas, de Camrose, va plus loin que M. Irvine. Il dit que le monde est sous la menace d'une guerre qui paraît inévitable. Ça n'est pas que les individus en veulent. Si un plébiscite était pris, tout le monde voterait contre la guerre. Mais les individus, pris dans l'embrasement des dettes, ne peuvent rien pour empêcher que le monde ne soit entraîné dans le gouffre. Il n'y aurait qu'une révolution financière pour mettre le monde à l'abri de ce péril imminent.

Un libéral, M. Thomas Reid, de Vancouver, insiste sur la nécessité de convertir la dette.

Un Cécéefiste, M. E.-J. Garland, parle dans le même sens que M. Irvine. Il constate que les créanciers obligataires sont les seuls qui n'aient pas écopé dans la présente crise.

M. Ian MacKenzie, qui fut ministre dans l'administration Mackenzie-King, pendant quelques mois, trouve que les gens de la Cécéeffe manquent de logique. Ils ont encouragé autrefois les gouvernements à dépenser de façon extravagante. Ils les y ont invités. Aujourd'hui, ces mêmes gens ne veulent pas que ces dépenses soient payées. D'après M. MacKenzie, tout le mal vient de la politique tarifaire du gouvernement Bennett. Pour sauver la situation chez nous, il faudrait que le gouvernement ait le courage, sans tarder, de convertir la dette, ainsi qu'il a été fait en Australie.

M. Charles Stewart, qui fut aussi ministre libéral, parle tarif, tarif, tarif.

### Le premier ministre

M. Bennett trouve que tout ce qui s'est dit jusqu'à présent n'est que verbiage et répétitions. Le pays ne trouvera de salut que dans le maintien de son crédit. Statistiques pour démontrer que l'actuel gouvernement a fait son possible pour maintenir le crédit du pays.

Quand le gouvernement actuel a pris le pouvoir, la dette du pays était d'environ 2,500,000,000 de la plus grande partie de cette dette était la conséquence de notre participation à la guerre. Le gouvernement a déjà opéré des conversions pour plus de 800,000,000, avec évidemment un abaissement du taux d'intérêt.

Ces jours derniers, le premier ministre a conféré avec des représentants de sociétés de prêts hypothécaires. L'une de ces sociétés a emprunté 300,000,000 un peu dans tous les pays du monde, une autre, 220,000,000. Sur cet argent, elles paient 5% et elles le prêtent aux agriculteurs de chez nous au taux de 6, 7 et 8%. M. Bennett dit qu'il a constaté que l'une de ces sociétés, après avoir effacé quelques-uns de ses placements, ne se trouvait à toucher que 4.87 pour cent de bénéfice.

L'assurance-vie ne peut aller que si l'intérêt est payé sur les sommes prêtées. C'est avec l'argent des primes que les compagnies d'assurance peuvent consentir des prêts; les compagnies d'assurance ne peuvent faire face à leurs obligations que si le rendement de l'argent qu'elles placent le leur permet.

Les dettes du Canada sont payables sur bien des places et c'est ce qui complique le problème de leur conversion. Il ne peut être question d'une conversion en même temps que d'une consolidation de nos dettes fédérales, provinciales et municipales, à moins que provinces et municipalités ne soient disposées à assumer des responsabilités qu'elles refusent. Et comment faire consentir non seulement provinces et municipalités, mais aussi tous leurs créanciers obligataires à l'étranger? Devrait-il y avoir d'abord répudiation de certaines dettes? Le Canada, jeune pays qui a besoin de capital, ne peut envisager cela. Une telle politique ruinerait son crédit à l'étranger. Nous n'avons les moyens ni de manœuvrer nos dettes, ni de repayer nos dettes. M. Bennett dit qu'il est opposé et qu'il l'a toujours été aux fonds d'Etat exempts de l'impôt sur le revenu. Mais les fonds d'Etat canadiens de cette catégorie se trouvent maintenant distribués par le

## monde entier. Comment remédier à l'embarras qu'ils nous causent?

A cause de leur existence, il ne sera guère possible de procéder à une véritable conversion de notre dette fédérale avant 1937, tant que ces valeurs seront en circulation.

Le premier ministre tient à faire dire qu'il n'a pas d'idée fixe. Il est prêt à modifier son opinion si les circonstances le permettent. Mais il croit que pour l'heure, son attitude est justifiable. Il ne s'y est arrêté qu'après un examen attentif et minutieux de la situation, après mûre réflexion.

Quoi qu'on puisse dire, ajoute-t-il, le Canada a maintenu sa réputation, il a rencontré toutes ses obligations, même au milieu de la plus terrible des crises. Le gouvernement ne demande pas mieux d'opérer une conversion de la dette du pays mais à la condition que le crédit du Canada soit sauf.

Une conversion définitive de notre dette ne pourra d'ailleurs avoir lieu qu'après que nous aurons résolu notre problème ferroviaire. Tant que le pays aura à payer un million et demi de dollars hebdomadairement pour couvrir le déficit du Canadian National, il ne saurait y avoir une conversion complète de notre dette.

C'est en vue de hâter la conversion de la dette que le gouvernement a tenu à donner des pouvoirs étendus aux nouveaux administrateurs du Canadian National. Il importe d'administrer le réseau de l'Etat aussi économiquement que possible.

M. Bennett ayant fini son discours, la Chambre s'est enfin formée en comité des subsides. La soirée était déjà passablement avancée et le Dr MacLaren n'a pas obtenu grand chose pour le ministère de la santé.

### La loi électorale

Le discours du trône, à l'ouverture de la session, annonçait un bill pour modifier la loi électorale. Hier après-midi, le premier ministre a déclaré que ce bill ne sera pas présenté avant les vacances de Pâques. Il a répondu à un interpellateur qu'il n'est pas dans la coutume que le gouvernement fasse connaître d'avance ce qu'il doit contenir un bill à venir.

La rumeur veut cependant que le bill en question ait principalement pour but de réduire de deux mois à six semaines le délai entre l'émission des brefs électoraux et la tenue d'un scrutin.

### La loi des pensions

A la suite d'une autre interpellation, le ministre des pensions et de la santé publique, le Dr MacLaren, a déclaré que le gouvernement n'aura pas, cette année, de modifications à proposer à la loi des pensions militaires.

### Bills qui avancent

La Chambre a voté en troisième lecture un bill qui a pour effet de ratifier un contrat passé entre le Pacifique Canadien et le Canadien National, à propos de l'utilisation en commun de leurs propriétés dans la ville de Québec. La durée de ce contrat est de 99 ans. Le bill s'en va maintenant au Sénat.

### Commission du tarif

M. Euler, ancien ministre du Revenu national, voulait savoir si le gouvernement a l'intention de soumettre à la Cour suprême la question du droit de la Commission du tarif de se prononcer sur des points de droit à propos de la fixation de la valeur des marchandises importées à la faveur de la préférence britannique.

Le premier ministre a répondu que c'est là une question bien difficile à décider. Un cas du même genre a été soumis au comité judiciaire du Conseil privé, qui n'a pas encore rendu sa décision. Il est possible que, cette semaine, le premier ministre soit en mesure de donner une réponse plus satisfaisante à M. Euler.

### Emile BENOIST

### Causerie du Dr Philippe Panneton

La Société d'étude et de conférences, organisée par la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, offrira un séminaire, le dimanche, 25 mars, au Windsor. Le conférencier sera le Dr Philippe Panneton. Cette matinée sera sous la présidence de M. Victor Doré.

La Société d'étude et de conférences a été fondée, il y a près de deux ans, sous l'impulsion du R. P. Raymond Voyer, O.P., pour l'avancement intellectuel des dames et jeunes filles. Depuis sa fondation, la Société n'a cessé de progresser, grâce au dévouement du R. P. C. Forest, O.P., et de Mme Paul Lebrun. La Société donne, chaque semaine, des causeries à l'Institut pédagogique. Les membres présentent aussi des travaux et participent à des discussions.

Cette société d'étude et de conférences mérite l'encouragement de l'élite intellectuelle.



**Vichy Supreme**  
Une Limonade Gazeuse  
PURGATIVE  
Eau de Vichy pure aromatisée au citron. C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade — un verre à vin — plein chaque matin vous maintiendra en bonne santé. Reclamez-la chez votre pharmacien.  
J. ALFRED OUMET, 84 EST, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

**Jeunesse et Renaissance des Moeurs**  
tel est le titre de la Conférence d'adieu du  
**R. P. PAUL DONCOEUR, S.J.**  
au Gesù le 2 avril à 8 h. 30  
M. L.-E. Beaulieu, C.R., présentera le conférencier.  
Billets: \$1.00 — En vente: Anciens du Gesù, L.A. 4453; Ed. Archambault, MA. 6201; L'Immaculée-Conception, AM. 1865.  
Pour renseignements:  
**Fédération des Eclaireurs Canadiens-français**  
4373 PAPINEAU — AM. 6075

**Raphaël Bernard, Enrg.**  
ne sont plus autorisés à représenter au CANADA la compagnie A. DA PRATO, Institut Pontifical d'Art Chrétien, de Boston, Massachusetts, qui a annulé cette agence et qui n'a rien de commun avec aucune autre compagnie aux Etats-Unis ou au Canada.

**ANNONCE MUNICIPALE**  
**AVIS PUBLIC**  
**Elections municipales**

La nomination des candidats à la prochaine élection pour les charges de maire et d'échevins aura lieu au département du Greffier de la Cité, à l'hôtel de ville, le MARDI, 27 MARS courant, à MIDI.

Les bulletins de présentation devront, d'ici là, être produits au bureau dudit greffier, pendant les heures de bureau.

On pourra, en s'adressant au département du sous-greffier, obtenir des formulaires de bulletins de présentation, ainsi que tous renseignements concernant les formalités à remplir.

J.-ETIENNE GAUTHIER,  
Bureau du Greffier de la Cité,  
officier rapporteur.

Bureau du Greffier de la Cité,  
Hôtel de ville,  
Montréal, 20 mars 1934.

**La campagne de M. Dupuis**  
M. Rancourt l'accompagne dans plusieurs quartiers — Accueil sympathique — Le candidat de la Fédération à la mairie appuie le programme de restauration sociale

M. Armand Dupuis, candidat à la mairie de Montréal, accompagné de M. J. C. Rancourt, président général de la Fédération des ouvriers du Canada, a adressé la parole hier soir aux filiales

## — CALENDRIER —

Demain: MERCREDI, 21 mars 1934  
 Saint Benoit Abbé, double majeur.  
 Lever du soleil, 6 h. 04.  
 Coucher du soleil, 6 h. 14.  
 Coucher de la lune, 6 h. 36.  
 Pleine lune, le 21, à 3 h. 35, du soir.  
 Dernier quart, le 22, à 1 h. 12, du soir.  
 Nouvelle lune, le 23, à 7 h. 14, du matin.  
 Premier quart, le 24, à 8 h. 31, du soir.  
 Pleine lune, le 25, à 8 h. 21, du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

## — DEMAIN —

NEIGE, PEUT-ÊTRE PLUS DOUX  
 MAXIMUM ET MINIMUM  
 Aujourd'hui maximum 22.  
 Minimum 10.  
 Demain maximum 22.  
 Minimum 10.  
 Même date l'an dernier: 23.  
 BAROMÈTRE: 10 h. a.m. 30.16, 11 h. a.m. 30.10.  
 Midi: 30.09.

## Sur la piste d'une bandée d'espions opérant pour le compte de l'Allemagne et des Soviets

Les aveux des époux Switz — Plusieurs arrestations — Nombreux documents saisis

PARIS, 20. (S.P.A.) — Interrogés pendant sept heures, les époux Switz, citoyens des États-Unis, ont mis la police sur la piste d'une bande d'espions opérant en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en France pour le compte de l'Allemagne et des Soviets. Les Switz ont fait des aveux et, ce matin, grâce aux informations obtenues d'eux, la police a arrêté un officier français à sa retraite, le colonel Dumoulin, dit Charras, propriétaire d'une publication militaire; un ingénieur français nommé Aubry, qui est au service d'une poudrerie, et la femme de cet ingénieur; un chimiste nommé Vatroslarsky, Roumain devenu Français par naturalisation et qui est attaché à l'Institut national de biologie; Mlle Riva Davidovici, Roumaine, dentiste. La police compte effectuer encore une vingtaine d'arrestations, elle a cherché à arrêter ce matin une Roumaine mariée à un Français, mais cette personne s'était enfuie.

De nombreux documents ont été saisis. La police de la Grande-Bretagne et celle des États-Unis coopèrent avec la police française et a très considérablement contribué à l'éclaircissement de certains points essentiels.

## On commence à penser au palais Bourdon que Stavisky a été tué

PARIS, 20. (S.P.A.) — Une foule furieuse a tenté ce matin d'arracher à une escorte de gendarmes huit détenus mêlés au scandale Stavisky. Les détenus arrivaient de Bayonne.

On apprend que les membres de la commission parlementaire d'enquête sur le scandale commencent à penser que Stavisky ne s'est pas suicidé, mais a été tué. Un film tourné à l'endroit où Stavisky est tombé mortellement blessé aurait suscité chez eux des doutes sur l'authenticité de la version de suicide.

### Anacleto Chalifoux comparait

Anacleto Chalifoux a comparu ce matin devant le juge Tétréau pour protester de son innocence à l'accusation d'avoir obtenu sous de fausses représentations et dans le but de frauder, des esquisses pour une valeur de \$75 de la *Souveraine Entrepris*. Le juge a fixé au 28 mars l'enquête dans le cas de Chalifoux qui a opté pour un procès devant le jury.

### Causeries sur la littérature italienne

Signorina Amy Bernardi, auteur et journaliste d'Italie, a commencé hier, aux magasins Eaton, une série de conférences sur la littérature italienne, sous les auspices du National Council of Education. Hier, la causerie de Mlle Bernardi s'intitulait: "L'Italie et les livres". Get après-midi, la conférencière parlera, en anglais, de *Dante*. Demain, elle parlera, en français, de *Saint François d'Assise*. Les causeries de Mlle Bernardi ont lieu, chaque jour à 4 heures, au septième étage de la maison Eaton. L'entrée est libre. On peut aussi visiter, ces jours-ci, au même étage, une exposition d'œuvres, de gravures et de livres italiens, envoyés par le gouvernement royal d'Italie.

### Faux chômeurs condamnés

Le juge Tétréau s'est montré sévère ce matin à l'endroit des personnes qui se proclament chômeurs et obtiennent de la Commission des secours directs sous de fausses représentations de l'argent qui est la propriété des gouvernements fédéral, provincial et municipal et qui ajoutent à ce premier crime celui de parjure. Ephrem d'Anjou a été condamné à un an de travaux forcés pour ces deux offenses tandis que Lionel Tessier et Donat Pichet recevaient chacun 9 mois de prison pour des offenses semblables.

### Jacques Cartier à Montréal

LE COURS DE M. L'ABBE GROULX

Dans son prochain cours public d'histoire du Canada, jeudi soir, à huit heures et quart, salle des cours publics de l'Université de Montréal, M. l'abbé Groulx parlera d'un sujet qui devrait particulièrement intéresser les Montréalais, puisqu'il s'agit du deuxième voyage de Jacques Cartier, et donc de la découverte du fleuve et du séjour de l'explorateur à Hochelaga, le Montréal d'aujourd'hui.

Le professeur exposera l'importance et les conséquences de ce deuxième voyage.

Entrée libre. Dames et messieurs sont pareillement invités.

### Bulletin météorologique

Toronto, 20. (S. P. C.) — Hier, dans l'Ouest, il a fait relativement doux et il a neigé ou plu à certains endroits; dans l'Est, il a fait généralement beau et froid. Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec, demain:

bassins de l'Outaouais et du haut St-Laurent: nuageux, température stationnaire ou à la hausse, un peu de neige peut-être;

bassin du bas St-Laurent: vent du nord-est, ciel partiellement couvert, froid, neige;

golfe, baie des Chaleurs et rive nord: très fort vent du nord-est sur la côte, froid, neige;

nord-ouest et Lac-St-Jean: vent du nord, beau et froid.

Voici la température enregistrée à 8 heures ce matin, la température maximum d'hier et la température minimum de la nuit dernière dans les principales villes du pays:

Victoria, 42, 56, 42; Calgary, 30, 56, 30; Winnipeg, 26, 24, 24; Toronto, 28, 26, 24; Ottawa, 8, 16, 1; Montréal, 14, 14, 8; Québec, 2, 10, -2; St-Jean (N.-B.), 14, 24, 8; Halifax, 26, 26, 18.

## Le bill des pharmaciens

Le commerce des remèdes brevetés restera libre

Québec, 20. (D.N.C.) — Le commerce des médicaments brevetés restera libre, c'est-à-dire que les marchands pourront vendre ces remèdes tout comme les pharmaciens à l'exception d'une liste de remèdes contenant des poisons nuisibles à la santé, qui sera approuvée par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur recommandation d'un représentant des Universités Laval, Montréal, McGill et du Collège des Pharmaciens et des Médecins de la province.

On en est venu à cette entente, ce matin, à la suggestion du premier ministre, après avoir encore discuté le bill des pharmaciens que l'on étudiait depuis la semaine dernière.

Les pharmaciens pourront donc continuer à vendre des remèdes et toutes autres marchandises qu'ils jugeront à propos, et de même, les marchands pourront vendre tous les remèdes brevetés dont la vente ne sera pas prohibée par arrêté ministériel, parce qu'ils contiennent des ingrédients nuisibles dans une proportion telle qu'elle pourrait affecter la santé publique.

M. Maurice Duplessis a fait modifier la clause qui, non seulement défendait aux pharmaciens de substituer des drogues, dans le cas de prescriptions, etc., mais qui laissait en quelque sorte le collège des Pharmaciens juge de l'offense commise. La clause est maintenant délimitée, elle est prohibée de faire des substitutions illicites, et que le Collège des pharmaciens devra sévir contre toute infraction de ce genre. Mais la preuve devra se faire suivant la manière usuelle.

### Feu M. J.-T. Lemire

Nous apprenons la mort, survenue la nuit dernière chez son gendre, M. Dominique Pelletier, 201, est, rue Rachel, de M. J.-T. Lemire, ingénieur civil, directeur général des travaux à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. M. Lemire avait 66 ans. Il était né à Saint-Maurice de Champlain, du mariage d'Onésime Lemire avec Hélène Richard. Après avoir fait ses études au séminaire des Trois-Rivières, il étudia le génie civil à Polytechnique, à Montréal. Il fut pendant vingt-trois ans l'ingénieur en chef du ministère fédéral des chemins de fer et canaux, services des années, il devint directeur général des travaux à la Commission des écoles catholiques. Lui survivent: deux filles: Ida (madame Maurice Cormier) et Estelle (madame Dominique Pelletier) et quatre petits-enfants: Albert Legrand, Denys, Georges et Hélène Pelletier. Sa femme et une fille (madame Albert Legrand) sont mortes il y a déjà quelques années.

Feu M. Lemire était membre du Cercle Universitaire, du Reform Club et du Club Chapeau.

Les funérailles auront lieu le jeudi, 22 mars, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à neuf heures, le départ de la demeure de son gendre, M. Dominique Pelletier, à 8 h. 45 du matin.

Le Devoir offre ses sympathies à la famille.

### Voleurs sentenciés

Quatre jeunes récidivistes ont reçu des sentences de 9 et de 14 mois de travaux forcés en Cour de police ce matin après avoir plaidé culpabilité à l'accusation d'avoir perpétré des vols avec effraction. Lénay, Cousineau et Laurin ont été sentenciés à 14 mois de prison et Dubé à 9 mois de travaux forcés.

## La campagne municipale

La coalition libérale et conservatrice — Coopération possible avec M. Houde — On veut prévenir le retour de l'administration Gabias et de celle qui l'a précédée

A mesure que les élections approchent, les grandes lignes de la lutte se précisent. On dit qu'un groupe important de libéraux sont disposés, pour que l'administration actuelle ne retourne pas à l'hôtel de ville, à faire une alliance avec le groupe d'échevins qui forment l'opposition municipale; tous ceux qu'on demanderait à ce groupe, c'est que l'ancienne administration ne revienne pas au pouvoir, surtout en ce qui concerne MM. Bray et Mathieu, ni que M. Fortin soit président du comité exécutif.

Evidemment, tous ces mouvements plus ou moins précis, ces alliances assez mal définies sont subordonnées aux résultats des élections. Mais, des deux côtés, on prendrait des garanties pour que ni les administrateurs actuels, ni ceux de 1930 à 1932 ne prennent le pouvoir, tout en faisant exception peut-être pour certains membres des deux comités exécutifs contre qui les griefs sont moins prononcés.

### M. Houde

A la mairie, on parle encore de M. Du Tremblay, mais il semble qu'il ne se présenterait que si M. Dupuis se retire devant lui. Il se produit, dit-on, un changement dans l'attitude des stratégies rouges et bleues. Evidemment, on reste contre M. Houde, mais on ne brêle pas peut-être pas tous les ponts, de manière que si l'ancien maire, était réélu il ait moyen de coopérer; mais si l'on va jusqu'à ce sera à condition d'avoir affaire au M. Houde de dimanche dernier, et qu'il s'en tienne aux paroles modérées qu'il a dites.

Sans doute, ce ne seront pas les chefs qui prendront une attitude comme celle-là. D'ailleurs les chefs, on n'en verra pas, paraît-il, dans la lutte. Les ministres de Québec s'abstiendront, les députés fédéraux et provinciaux aideront dans son coin. (Les députés fédéraux, des deux couleurs, restent partisans de M. Sullivan à la mairie, et on saura sans doute d'ici un jour ou deux si M. Sullivan est encore candidat). Mais les candidats à l'échevinage de la coalition libérale et conservatrice garderont assés de latitude pour pouvoir, le cas échéant, coopérer avec M. Houde si cela devenait nécessaire. On canaliserait ainsi le mouvement de réaction contre l'administration sortant de charge, tout en prévenant le retour de celle qui a été battue il y a deux ans.

### Mort du R. P. Alex. Lajeunesse

Ottawa, 20. (S.P.C.) — Le R. P. Alexandre Lajeunesse, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa, est mort soudainement à l'hôpital la nuit dernière. Il était âgé de 63 ans. Il comptait 45 ans de vie religieuse.

Le Père Lajeunesse était né à Ste-Marguerite, P.Q. Il fit ses études à Lachine, puis à Ottawa, où il entra chez les Oblats et devint prêtre. La mère du défunt demeure à l'Assomption.

S. E. Mgr Lajeunesse, du Pas, Manitoba, est le frère du Père Lajeunesse décédé.

## M. Jules Desmarais serait nommé juge

Nous apprenons que l'on a déjà commencé à féliciter M. Jules Desmarais de sa nomination éventuelle à la succession de M. Victor Cusson, comme juge de la Cour des sessions de la paix. Chez les libéraux on croit cette nomination probable.

### L'emprunt provincial

Québec, 20. (D.N.C.) — La trésorerie provinciale a ouvert à midi, les soumissions pour l'emprunt de \$7,700,000 à 4%.

Le premier ministre a déclaré que le trésor provincial avait reçu deux offres extrêmement intéressantes, qu'il communiquerait à la Chambre, à l'ouverture de la séance.

Nous croyons savoir que les banques qui sont les soumissionnaires n'ont pas offert le pair, autrement dit 100, mais les offres ne sont pas éloignées. La Banque Canadienne Nationale a fait une offre à 99 et une fraction, tandis qu'un syndicat de la Banque de Montréal et de la Banque de Commerce aurait offert un chiffre qui se rapprocherait de beaucoup de celui de la Banque Canadienne Nationale, soit environ 98.97.

### Conseiller municipal accusé de parjure

Les Trois-Rivières, 20. (D.N.C.) — Une accusation de parjure et un bref de *quo warranto* ont été déposés au palais de justice contre L. Nazaire Roy, élu, le mois dernier, conseiller de la municipalité de Yamachiche. Roy a comparu devant le magistrat Lacombe et protesté de son innocence. Il a été remis en liberté provisoire et l'enquête a été fixée au 26 mars. La plainte a été portée par Arthur Héroux, qui prétend que le 3 février dernier, Roy aurait fait sous serment une déclaration fautive concernant son occupation et sa propriété. Le bref de *quo warranto*, pris par A. Héroux, demande que Roy soit démis de sa charge de conseiller municipal sous prétexte qu'il aurait brigué les suffrages comme agent alors qu'il aurait été réellement un hôtelier.

### Invitation de la France à l'Angleterre

Londres, 20. (S.P.C. et Havas) — Le gouvernement britannique vient d'inviter le gouvernement français à préciser ce qu'il désire en matière de sanctions et de garanties relatives à un traité de désarmement général. Il a formulé cette invitation en marge de la réponse de la France à la plus récente note britannique sur le désarmement. Reçu hier, cette réponse ne sera pas publiée avant plusieurs jours.

Paris, 20. (S.P.A.) — Les autorités françaises projettent de recruter de nombreux volontaires chez les jeunes sans-travail, afin d'obtenir des diminutions d'effectifs résultant de la faible natalité des années de guerre.

### La conférence Bourget

La conférence Bourget de la Société Saint-Vincent de Paul de l'Université de Montréal a suspendu la distribution de ses aumônes et de ses vivres et vêtements aux familles pauvres des environs de la maison des étudiants depuis l'ouverture de la retraite la semaine dernière. Elle utilisera l'argent qui lui reste à acheter des vêtements pour les enfants de ces familles qui feront leur première communion à l'occasion de Pâques.

## Quarante candidats prennent leur bulletin de présentation

Le greffier de la cité a publié ce matin l'avis d'élection. Comme nous l'avons déjà annoncé, la nomination aura lieu le 27 mars. Des ce matin, plusieurs candidats ont pris des bulletins de présentation: MM. J.-Omer Côté, Ville-Marie; J.-Alain Bray, Saint-Henri; J.-Odilon Boiteau, Bourget; Ovide Taillefer, Saint-Joseph; Alfred Mathieu, Saint-Eusèbe; Sidney Sarkin, Saint-Louis; J. Moreau, Saint-Cunégonde; L.-D. Crestohl, Saint-Michel; H.-C. Valkem, Saint-André; M.-B. Sagner, Saint-Michel; J.-W. Riel, Saint-Eusèbe; Arthur Landry, Saint-Jean-Baptiste; J.-Edward Lysall, Mont-Royal; G.-S. Layton, Saint-André; Hector Langlois, Saint-Cunégonde; W.-B. Baile, Notre-Dame-de-Grâce; J.-W. Poirier, Villers; Jos. Monette, Crémazie; Alfred Legault, Abtunsi; Thomas O'Connell, Sainte-Anne; Dr Z. Le sage, Saint-Jean; Henry-L. Auger, Saint-Jacques; Georges Lalancette, Préfontaine; Frank Hogan, Saint-Gabriel; Jos. Schubert, Saint-Louis; Dr Z. Côté, Saint-Henri; J.-E. Dubreuil, Montcalm; Dr H.-A. Quintal, Saint-Marie; Abraham Dupuré, Mercier; Hector Dupuis, Papineau; Léon Trépanier, LaFontaine; Dr F.-L. Demers, Delorimier; L.-O. Bell, Saint-André; W.-S. Weldon, Saint-Georges; Max Seigler, Laurier; Bernard Schwartz, Saint-Laur; J.-A. Goyette, Saint-Jean-Baptiste; J.-A.-L. Papineau, Villers; J.-H. Brien, Rosemont; A.-W.-R. Moxon, Notre-Dame-de-Grâce; M. Joseph Filion, échevin de Saint-Edouard, a offert hier son dépôt au greffier mais il était encore trop tôt et le greffier l'a refusé; il le présentera sans doute aujourd'hui.

## L'emprunt de 60 millions du Pacifique Canadien

Explications de M. Beatty devant le comité parlementaire d'enquête bancaire à Ottawa

Ottawa, 20. (S. P. C.) — Le comité d'enquête bancaire de la Chambre des Communes entend aujourd'hui le président de la compagnie du Pacifique Canadien, M. E. W. Beatty. M. Beatty a parlé ce matin de l'emprunt de 60 millions que le Pacifique Canadien a obtenu d'un groupe de banques du pays, emprunt dont l'Etat fédéral garantit le remboursement.

La Banque de Montréal est le principal banquier du Pacifique Canadien depuis la fondation de cette compagnie, en 1881, a dit M. Beatty. Au cours des 25 années qui ont précédé 1932, le compte de banque du Pacifique Canadien s'est soldé par un crédit moyen de \$24,885,500 par jour. La banque lui a payé un intérêt moyen de 2.73 pour 100 par année. Avant 1931, le Pacifique Canadien empruntait au public les capitaux qu'exigeait son développement. Mais en 1931, les bénéfices de la compagnie n'étaient que de \$14,584,471. En 1929, ils s'élevaient à \$42,227,761. Le marché des valeurs était dans une situation telle que la compagnie, qui avait des travaux considérables à exécuter, empruntait à la Banque de Montréal \$20,000,000 pour deux ans. Au début de 1933, la compagnie avait en perspective le remboursement de cet emprunt, d'un emprunt de 10 millions de la Chase National Bank de New-York et d'une somme de \$2,300,000 empruntée à diverses banques des États-Unis. Pour faire face à ces échéances, la compagnie demanda à un groupe de sept banques canadiennes de lui prêter 60 millions pour 5 ans, et d'accepter comme garantie des valeurs consolidées formant un total de 100 millions. A cause du chiffre considérable de l'emprunt demandé et aussi à cause de l'incertitude de la situation économique, les banques exigèrent une garantie supplémentaire. Le 30 mai 1933, la compagnie demandait au premier ministre, M. Bennett, la garantie de l'Etat fédéral. Le lendemain, M. Bennett s'exprimait au président de la Banque de Montréal, sir Charles Gordon que l'Etat garantissait le remboursement. Toutefois, M. Bennett s'exprimait pour Londres, l'adoption de l'arrêté ministériel relatif à la garantie fut ajournée. Elle eut lieu le 29 novembre 1933. Mais dès la communication de la lettre, les banques consentirent le prêt qui fut partagé en une tranche de 35 millions versable le 22 juin et une tranche de 25 millions versable le 1er décembre. La compagnie obtenait l'avantage de rembourser l'emprunt partiellement ou complètement à l'importe quel moment avant l'échéance, après avis écrit de 60 jours.

### Les vacances universitaires

Les vacances pascales des professeurs et étudiants de l'Université de Montréal commenceront samedi midi pour se terminer le soir du 2 avril. Les activités de l'Association générale et de ses filiales reprendront ensuite. Elles sont suspendues depuis la retraite la semaine dernière. Seul, le *Quartier Latin*, numéro de Pâques, en couleurs, viendra rompre le silence et le calme de la vie des étudiants. Il comptera 16 pages à son édition de jeudi prochain.

### La course de Dublin, vendredi

Dublin, Irlande, 20. (S. P. C.) — Plus de trente Canadiens ont tiré le nom d'un cheval qui prendra part au *sweepstake* irlandais du *National Steeplechase* qui aura lieu à Therville.

vendredi de cette semaine. Sur ce nombre 19 Canadiens sont pratiquement assurés d'avoir un partant tandis que les autres recevront la jolie somme de \$3,400 en prix.

### M. J.-A. Bégin indisposé

Québec, 20. (D.N.C.) — M. J.-A. Bégin, contrôleur provincial du Revenu, a été pris d'une indisposition subite ce matin.

Après avoir reçu les premiers soins d'un médecin, M. Bégin a pu retourner chez lui.

### La candidature à M. Alfred Mathieu

On offrira ce soir à M. Alfred Mathieu, ancien membre du comité exécutif, la candidature à l'échevinage, dans Saint-Eusèbe, au cours d'une assemblée organisée sous les auspices de l'Association des citoyens de Saint-Eusèbe, et qui aura lieu à la salle Saint-Michel, 2376.

# LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

### Que sont devenus ces télégrammes?

Lors de la mort du roi des Belges, Albert Ier, le gouvernement du Canada, par la voix de M. Richard-Bedford Bennett, le gouvernement de la province de Québec par la voix de M. Louis-Alexandre Taschereau, le maire de Montréal, M. Fernand Rinfret et Mgr Adolphe-Vincent Plette, recteur de l'Université de Montréal, s'empresèrent d'exprimer à la Belgique leurs très profondes sympathies.

Or, pas un seul de ces messages n'est parvenu au peuple belge. L'on n'en trouve aucune mention dans les journaux suivants de Bruxelles (ou l'on rapporte pourtant les témoignages d'une foule d'États et de principautés d'importance très minime):

La Nation belge, (19, 20, 21, 22, 23, 24 février);

Le Soir, (23, 24, 25 février);

La Libre Belgique, (23 février);

L'Indépendance belge, (19, 22 février);

L'Heure, (22 février);

La Dernière heure, (23 février);

Le Patriote illustré, hebdomadaire (24 février).

D'autre part, un correspondant belge nous écrit: "Tu me dis que la nouvelle de la mort du roi a causé une vive émotion au Canada, alors, comment se fait-il qu'aucun télégramme ne fut envoyé? J'ai bien suivi dans les journaux et à la T.S.F., jamais il n'a été question du Canada."

Comment expliquer cette déplaisante anomalie?

Mystère!

Les relations entre la Belgique et le Canada ont toujours été très

cordiales, particulièrement depuis la guerre; il est donc inadmissible que la presse belge ait délibérément passé sous silence les condoléances du Canada.

Mais il paraît que nos câblogrammes à l'Europe, ceux du gouvernement canadien en particulier, sont relayés en Angleterre avant de parvenir à destination. Tablant sur ce fait, pouvons-nous inférer que Londres ait intercepté nos messages à la Belgique, dans le but de confirmer cette détestable impression que les Canadiens sont des "coloniaux" qui n'ont absolument rien à dire après que la métropole a parlé? Nous ne savons.

Une constatation s'impose toutefois: les Européens ignorent tout ou à peu près de la vie canadienne. Les Anglais eux-mêmes sont très mal informés par une presse hautaine dont le plus cher souci est de nous dénigrer et de nous mépriser. Quant aux habitants du continent ils sont encore plus mal renseignés — les rares fois qu'ils le sont. Par exemple les services anglais d'information ont "fait le mort" au sujet du statut de Westminster qui avait précisément pour effet d'enlever au Canada ce faux visage de colonie dont on l'avait officiellement affublé aux yeux de l'étranger. De même ont-ils écourté à l'extrême leurs communications touchant la nomination du sénateur Raoul Dandurand, britannique du Canada, au poste de président de la Société des Nations.

Devant ces faits et jusqu'à une honnête explication de la bureaucratie de Londres, nous sommes contraints de supposer que, en cette occasion comme en bien d'autres, l'Angleterre a volontairement tenu le Canada dans l'ombre, au déni de

toute justice, de toute loyauté, de toute "dénée".

— A moins qu'un requin nourri de détritus jingoes n'ait coupé par inadvertance les câbles télégraphiques sous-marins!

Dostalier O'LEARY  
 et Paul DUMAS

### Une conquête

L'heureuse conquête aérienne du plus haut pic de l'Himalaya central, le mont Everest, par l'expédition Hovson que dirigeait le commandeur Fellowes, défraya depuis le mois d'avril dernier, date mémorable dans les annales de la géographie et de l'aviation, les journaux et les revues. Plus heureux que les simples lecteurs, les quelque cinq cents membres du *Canadian Club* et leurs amis, y compris les journalistes, ont entendu hier midi à l'hôtel Windsor, de la bouche même du commandeur, le récit à la fois simple et bref de cette expédition fort périlleuse. Ils ont aussi vu se dérouler sur l'écran le film pris par les cinématographes dans des conditions désavantageuses, à plus de 30,000 pieds de hauteur, alors qu'ils ignoraient si, à cause de la rareté de l'air, les plaques ou les rouleaux seraient bons.

Le commandeur n'a physiquement rien du maréchal. Il est plutôt frêle même, mais on sent dans sa parole la décision, la valeur qui fait les héros. Les difficultés de l'expédition étaient nombreuses et considérables. Il fallait d'abord trouver l'argent, Lady Hovson, protectrice des aviateurs, ouvrit sa bourse. Il fallait ensuite l'autorisation de survoler les monts sacrés de l'Himalaya. Elle fut finalement obtenue, mais après des pourparlers "auxquels notre ancien vice-roi, lord

Willington, ne fut pas étranger. Il fallait aussi choisir l'heure météorologique. Finalement, en avril 1933, l'équipe de l'expédition était prête et les permissions aussi. Le temps s'annonçait propice.

Si l'on songe que les deux avions qui prirent part à l'expédition ne pouvaient transporter tout l'équipement perfectionné de Hollywood, l'on comprendra que le film a été bien réussi, même s'il ne donne pas de vues d'ensemble comme l'on peut s'y attendre et même s'il ajoute peu aux illustrations des meilleures revues scientifiques ou de salons. Il n'en reste pas moins que ce film est un documentaire de première valeur et qu'il attirera tous ceux qui aiment les conquêtes de la science au sens le plus large du mot. — A. A.

### "Le Voyage en Chine"

La très amusante opérette musicale par le docteur professeur du Conservatoire de Paris, François Bazin, sur un livret de Labiche, se joue cette semaine à l'Impérial, et comme elle fait partie de ces oeuvres de tout repos dont beaucoup de gens ne se lassent jamais, elle attirera, comme hier soir, des auditoires nombreux.

On y voit reparaître après une longue absence, l'excellent comique Gaston Saint-Jacques et M. Ernest Loiseleur, au plaisir de tous, dans le rôle de l'empereur de la Chine, d'Alidor, comique de la saison, une partition qui semble écrite pour lui, le toujours solide Charles Goulet, Luc Geary qu'on croyait né-

cessairement obèse à la scène et qui fut un amusant et sec notaire, pour partager avec Mmes Jeanne Maubourg, Marthe Lapointe, et Lucie Mitchell, les bien chantes, et un chœur très remarquable surtout chez les hommes.

La représentation d'hier soir, commencée tard, a fini de même, mais on avait allongé la scène du Casino d'un intermède de concert dans lequel ont paru le pianiste Marchal et le comédien Gaillard, qui ont donné, d'exquise façon, ce qu'ils avaient de meilleur. On prendra cependant des mesures pour que ce retard ne se renouvelle plus.

Les trois décors de M. Jacques Pelletier ont été applaudis comme s'ils avaient été des personnages, car ils créent une atmosphère là où l'on est le plus souvent en présence d'un rudimentaire ameublement dans un intérieur quelconque. C'est de l'art vrai.

L'orchestre est toujours trop mince, dans son puits, côté des cordes. Qu'y faire? La demi-douzaine d'instruments qu'on devrait y ajouter obligerait le budget de deux à trois cents dollars par semaine et ce n'est pas l'emprunte du public qui y pourvoirait. M. Albert Roberval sait pourtant, comme toujours, en tirer le meilleur parti. Mais comme, avant tout, l'opérette est un spectacle, surtout à la façon dont la présente la Société, et un spectacle qui vaut la peine qu'on se dérange pour le voir; M. Emile Cartier, en régisseur général avisé, sait meubler le plateau d'une façon vivante et jolie. C'est la dernière fois que la Société d'Opérette joue, cette saison, au théâtre Impérial. Pour ses trois derniers spectacles, elle jouera, qu'on veuille bien en prendre note, — au théâtre *His Majesty*.

En avril, elle présentera la version française de *Vagabond King*, pour laquelle elle a obtenu les droits exclusifs. L'annonce qu'on en a faite hier semble avoir enchanté les spectateurs, si l'on en juge par les applaudissements qui l'ont accueillie.

Frédéric PELLETIER

### Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

### Où allons-nous?

D'après une





## LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

### LETTRE DE FADETTE

#### Le caractère

Quand les moralistes, les philosophes et les prédicateurs raisonnent sur les phénomènes de ce bas monde et, contemplant la masse des misères humaines, l'attribuent aux vices et aux crimes qui depuis le commencement du monde se sont frayés un chemin jusqu'au cœur de l'homme, ils négligent trop souvent une petite cause de souffrance, singulièrement destructrice du bonheur des hommes... et des femmes.

Cette haïssable perversité latente qui brise les volontés et les cœurs se rencontre souvent là où le vice est inconnu et où fleurissent même de hautes vertus.

La probité, l'honneur, la tempérance, le dévouement, une piété pratique peuvent s'allier à un mauvais caractère.

Plus d'un être humain, jugé et condamné avec justice, pour des actes coupables, n'a pas infligé à ses semblables la centième partie des angoisses causées par un mauvais caractère.

Il existe des familles possédant ce qu'il faut pour être heureux, santé, aisance, et dont la vie est empoisonnée par le caractère détestable de l'un de ses membres.

Le bonheur n'existe pas sans la paix, et trouverez-vous la paix dans la maison où un être hargneux et grondeur est en ébullition pour une paille en croix?

Un objet égaré, un repas retardé, un ordre mal compris, une commission oubliée, moins que rien, et voilà l'agitation, l'aigreur, les paroles blessantes et exagérées qui ne se reprennent pas et qui sèment le malaise, l'humeur, la rancune et le chagrin.

Et après tout ce tapage, un seul des petits accidents sus-nommés est-il réparé? Pas du tout, il est devenu un événement et toute la maison est à l'envers... pour ce rien!

Et par le fait du vilain caractère d'un seul, le bonheur est chassé de cette maison où l'on aurait pu vivre en paix et joyeux.

Ces gens détestables invoquent souvent la vertu, le devoir pour être si durs, si autoritaires et si exigeants qu'autour d'eux on prend en horreur cette vertu et ce devoir, si mal enseignés!

Que ne peut-on faire voir à ces prétendus apôtres de la perfection le hideux contraste qui existe entre leur caractère aigre et acariâtre et la douce image de Celui qui est venu prêcher la charité et l'amour!

Comme élément de bonheur et de malheur de l'humanité, le caractère est d'une singulière importance.

Ce n'est assez souvent que de temps à autre que l'on peut avoir l'occasion de faire une action particulièrement noble et généreuse, tandis que, pendant chaque heure de notre journée, notre caractère est à l'œuvre pour faire du bien ou du mal à ceux dont nous sommes responsables.

Il est incontestables que, parmi les personnes avec qui nous vivons ou que nous rencontrons souvent, il y en a qui ont le don de nous épanouir et d'autres celui de nous accablent: elles communiquent la joie ou elles enlèvent le courage parce qu'elles sont elles. Faiseuses de joies ou faiseuses de peines, elles sont dans le monde des forces bienfaisantes ou des fléaux.

En me lisant, personne n'avouera: — Hélas! j'ai un mauvais caractère. Par contre, tous trouveront, au moins, une personne de leur connaissance qu'ils déclareront insupportable.

Un peu de sincérité avec nous-mêmes nous fera sûrement découvrir des traits déplorables qui nuisent à notre bonne influence.

Avec toute la sévérité que nous réserverons aux autres, cherchons bien en nous ce qu'il importerait de corriger pour établir et conserver la paix dans notre famille.

Nous nous illusionnons tant et nous sommes tellement portés à attribuer aux autres la faute de nos insuccès!

Plus que des gros défauts, nos manières agaçantes, nos exigences, notre humeur inégale, nos impatiences nuisent à la sérénité et à la douceur de l'atmosphère familiale.

FADETTE

#### Conseils pédagogiques

##### Gardons la dictée

Un fait est certain: les élèves d'aujourd'hui font beaucoup plus de fautes d'orthographe que ceux d'autrefois. Cela se constate dans les examens. Exceptionnelles sont les compositions françaises où le baccalauréat que n'embellit pas cinq ou six fautes d'orthographe: il jette, à lui finit, orgueil; les livres que j'ai lu, etc.

Cet affaiblissement des connaissances orthographiques est-il un mal? Personne ne le conteste.

Les causes en sont peut-être multiples: on lit trop, on lit trop vite, trop superficiellement; on ne prend pas le temps de s'arrêter à la forme des mots, et la grammaire demeure à l'état de théorie qu'on ne songe pas à faire passer dans la pratique.

Le remède? En revenir énergiquement et abondamment au vieux exercice de la dictée, dont l'utilité a été à tort contestée par certains pédagogues. La dictée bien donnée, bien choisie, bien expliquée, conduit, avec le secours de l'analyse, à une solide connaissance de l'orthographe.

#### Bons mots

##### L'EXPLICATION DE JEANNETTE

Jeannette lit tout haut son histoire. — Autrement, dans les châteaux assésés, on se servait d'hui-le bouillonnant.

Le petit frère — Pourquoi faire? — Jeannette — Des pommes de terre frites, naturellement.

L'HEURE DES DEVOIRS

Suzette s'amuse au lieu de faire ses devoirs. Sa grande sœur paraît soudain:

— Tu ne fais rien, Suzette; voilà une demi-heure que je te guette.

Suzette — Eh bien, tu as vraiment du temps à perdre!

L'A-PROPOS D'UNE PETITE GOURMANDE

Clairrette est en visite chez une dame très économe.

— Ma pauvre petite, lui dit celle-ci, je n'ai même pas un gâteau à t'offrir.

Clairrette, empressée — Madame, en venant, j'ai vu un pâtissier tout près d'ici.

### Les hauts faits de M. de la Palice

Tout le monde connaît au moins quelques couplets de la chanson bouffonne où Bernard de La Monnoye, qui devait mourir académicien, a personnifié à jamais, en Monsieur de La Palice, l'évidence naïve.

Mais M. de La Palice appuie sur des fondements plus solides ses droits à l'estime de la postérité. Il fut un grand capitaine. On l'oublie un peu trop. Et même le sait-on? Nous allons confronter ici la chanson et l'histoire, et nos lecteurs verront combien il serait injuste de laisser dans l'ombre l'histoire pour ne se souvenir que de la chanson.

Le poète commence ainsi:

Messieurs, vous plait-il d'ouvrir l'air du fameux La Palice? Il pourra vous divertir.

Pourvu qu'il vous réjouisse.

Si la poésie du quatrain ne brille pas par la hardiesse, du moins la proposition est gentiment formulée; mais la présentation du héros est insuffisante.

La Palice se nommait aussi Jacques II de Chabannes. Il était de noble race. Il était aussi noble cœur. Charles VIII lui dut en partie la conquête de Naples, et Louis XII celle du duché de Milan. Il fut à Marignan, ce terrible combat où le vieux maréchal de Trivulce disait: "Tous les autres ne sont que jeux d'enfants"; il fut à Fontenoy, à La Bicoque, où il laissa une longue trace de son sang. Il fut à Marseille, Marseille promise par la trahison aux armes de Charles-Quint et qui, s'étant un soir, endormie espagnole, se réveilla de nouveau française le lendemain, parce que Chabannes de La Palice pénétra vaillamment dans ses murs.

On voit par là comment il faut entendre ces vers:

Il n'était pas malheureux Quand il gagnait la partie.

A ces nobles jeux, il devint maréchal de France et gouverneur de quatre provinces. La Palice était toujours au bon endroit:

Prêt à fournir sa carrière, Il parut devant le roi, Il n'était donc pas derrière.

Le jour où il parut ainsi devant François Ier pourrait être le matin de la bataille de Pavie. Il tint alors à son roi un discours qui mérite d'être rapporté:

"Vous avez hâte de combattre; ne faudrait-il pas avant tout être certain de vaincre? Votre sang est à vous, mais vous êtes à la France et vous devez compte de vos entreprises à Dieu. Non pas que je veuille faire la leçon au roi mon maître, mais je prie Dieu qu'il l'éclaire quand il va jouer sa couronne dans le hasard d'une bataille qui, je le crains, nous sera funeste..."

Son conseil ne fut point entendu, et le soir de ce même jour, François Ier était prisonnier, ayant tout perdu "hors l'honneur".

Mais arrivés à sa dernière heure, qui fut admirable:

Il fut, par un triste sort, blessé d'une main cruelle. On croit, puisqu'il est mort, Que la plaie était mortelle.

Ceci demande encore à être expliqué. Sorti avec une poignée de braves du fort qu'il défendait contre une armée espagnole, La Palice avait vu tomber autour de lui tous ceux que son exemple venait d'entraîner au combat. Il ne lui restait aucun moyen de retraite. Couvert de blessures, déjà il ne maniait plus qu'avec peine l'épée qui lui avait ouvert jadis les portes de Ravennne et de Novare.

Ce serait trop peu de quelques hommes pour le vaincre. A chaque coup de sa grande épée, il étend un ennemi à ses pieds; les fers de lance se dirigent sur lui, il les écarte de sa main ensanglantée, tandis que de sa main armée il se bat un rempart de morts. Un seul brave avec lui, et sans doute il serait sauvé. Mais il est séparé de tous les siens.

— Demandez grâce! lui crie-t-on.

Il va répondre par un dernier effort de courage, quand un soldat espagnol, franchissant la barrière humaine qui protège La Palice, lui décharge un vigoureux coup de pique sur le crâne, et le héros tombe.

### LE MANTEAU DE SPORT



Un quart d'heure avant sa mort il était encore en vie.

Voici comment il employa ce quart d'heure.

Trainé, comme il respirait encore, dans la tente du général ennemi, celui-ci le menace de le faire pendre par le bourreau de l'armée, s'il n'obéit à l'instant les assésés à livrer le fort.

— Qu'on me porte au pied du rempart, dit La Palice.

Deux soldats le chargent sur leurs épaules, et bientôt ils sont devant la place vainement assésée. La Palice fait appeler son lieutenant Corron.

— Ami, lui dit-il, vous savez en quel état est la citadelle?

Corron, à la vue de son général en si pitoyable situation, ne répond que par un léger signe de tête et deux larmes coulent sur ses joues.

Il n'est pas l'heure de pleurer, continue le grand capitaine; il faut me dire si vous croyez pouvoir tenir jusqu'à l'arrivée du duc de Nemours.

— Oui, nous tiendrons, dit-il ne venir que dans un mois, répond le lieutenant de La Palice.

— Bien, bien! ajoute celui-ci. Et, se tournant vers le général espagnol, il lui dit:

— Faites de moi tout ce qu'il vous plaira; que mon âme soit à Dieu! Les nôtres feront leur devoir.

Et ayant dit ces mots, il mourut. Chantons la chanson de M. de La Palice; mais souvenons-nous qu'il s'agit d'un des héros qui ont le mieux combattu pour la France.

(L'Etoile Nocturne).

### Les nouvelles féminines

#### Amicale à Plessisville

Les anciennes élèves des RR. SS. de la Charité du couvent de Plessisville apprennent, sans doute avec plaisir qu'on y a fondé, il y a quelques semaines une amicale ayant entre autres buts de réunir en fin de mal prochain toutes celles qui ont été associées à la vie de ce couvent pendant quelques heures les liens d'amitié d'autrefois.

Pour répondre à l'invitation des RR. SS. du couvent un grand nombre d'anciennes élèves se réunissent à leur Alma Mater en février dernier pour jeter les bases de cette association. Mgr F. Dupuis, curé, présente à l'auditoire en lui souhaitant une cordiale bienvenue, Mlle A. Bileaud, de Québec, secrétaire de l'amicale d'Yvesville, qui nous fit l'histoire de la fondation des amicales, nous expliquant en détail l'origine, le but et les avantages qu'il en découle.

L'on procéda ensuite, sous la présidence de M. le vicar D'Amour, au choix des membres devant faire partie des différents comités lesquels se composent comme suit: président, Mgr F. Dupuis, curé; comité des religieuses: présidente d'honneur, R. M. St-Robert, S. Cyrille, a.s.g.; directrice, S. S. L'Amie, supérieure; conseillère, S. S. Bertille, S. S. Donat, S. S. Angèle, S. S. Marg. de Cortone; comité d'honneur: président, Mlle Alfred Savoie, une doyenne de no-

me plais ici. J'ai dit à John: "Revenez à Bormes". Il revient... C'est un garçon qui cède toujours exactement à ma volonté.

Puis, tirant de sa poche un papier bleu pâle:

— Lisez, je vous prie... C'est la dépêche... John, certainement, arrivera demain.

Christiane lut ce bout de papier, puis le rendit à miss Olive:

— C'est bien, dit-elle... Je vous félicite.

— Oh! vous n'êtes pas contente, reprit miss Olive... Si... si... je sens que vous n'êtes pas contente. Pourtant, vous devriez vous réjouir pour moi de cette bonne nouvelle.

— Mais si... je suis très contente, répondit Christiane avec un effort.

— Non, fit la jeune Américaine toujours à genoux, en achevant de croquer sa pêche, non, je ne pense pas, vous êtes fâchée... Et je trouve drôle que vous soyez fâchée à cause de ce John.

Christiane domptait ses nerfs, mais la subite révélation de miss Olive l'avait dégrisée. Ce jeune sphinx aux yeux bleus agenouillé devant elle sauta d'évidentement

un facile triomphe. Le retour de John exigé par miss Olive, c'était la vengeance d'une jeune fille cruelle qui avait préparé longue-ment, scientifiquement, cette humiliation. Pourtant, elle souriait, ses yeux restaient calmes:

— Hé bien, dit-elle, promenez-vous encore.

— Non, répondit Christiane, j'ai mal à la tête.

— Vraiment. C'est dommage. Voulez-vous rentrer?

Christiane fit signe de la tête qu'elle désirait, en effet, rentrer. Cette fois, les jeunes filles abandonnèrent le rivage et prirent un plus court par la route de la Favière. Durant ce long trajet, elles parlèrent à peine, mais, comme elles débouchaient sur la placette, Christiane quitta brusquement sa compagnie et, tournant le dos au village, se dirigea vers la chapelle Saint-François dont le toit brun venait de surgir au milieu des ifs.

— Au revoir, lui cria miss Olive... A demain, Christiane.

Mais celle-ci feignit de ne pas entendre. Elle pressa le pas et disparut au tournant du chemin.

### OFFRE D'ESSAI GRATIS

#### DE

### KRUSCHEN

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez à votre pharmacien le nouveau paquet "GIANT" à 75c. Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai — dose suffisante pour environ une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous rembourser immédiatement votre 75c et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabriqué par E. Griffiths Hughes Ltd., Manchester, Angleterre (Fondée en 1756). Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

tre couvent, avec Mme J. Antonio Grenier, de Québec, comme vice-présidente; comité actif: présidente, Mme A. Alphonse Savoy; 1er v.-prés., Mme Maurice Morin; 2e v.-prés., Mlle Eugénie Tardif; sec., Mme Jean Langlois; ass.-sec., Mlle Françoise Dubois; trésorière, Mlle Féronie Lord; ass.-trés., Mme Alph. Lemay; maltréasse de cérémonies, Mlle Marguerite Bertrand; assistantes, Mlle Bernadette Côté, Hélène Roger, conseillères, Mme J. E. Samson, Mlle R. A. Beaulieu, Mme J. E. Bourque, Mme Patrick Kelly.

Nous faisons un chaleureux appel à toutes les anciennes du couvent de Plessisville, les priant de faire parvenir leurs noms et adresses le plus tôt possible à Mme E. Alphonse Savoy, prés., ou à Mme Jean Langlois, sec.

#### Partie de cartes chez les Sourdes-Muettes

Sous la présidence d'honneur de Mme Athanasie David, la partie de cartes annuelle chez les Sourdes-Muettes aura lieu le mercredi 4 avril prochain. Les personnes dont les noms suivent ont assuré leur bienveillant concours à cette fête de charité: Mmes Honoré Mercier, Albert Dupuis, L.-J. Tarte, Maxime Raymond, J. O. Clément, Tancrède S. A. Bouchard, Eugène Beaulieu, J. G. Gauthier, Eugène Potvin, Eugène Desmarais, Edmond Brossard, E. J. Flynn, Olivier de Guise, F.-X. Roy, Hector Desjardins, Joseph Laurendeau, Hector Barsalou, L.-A. Cholette, Henry Hamilton, Marcel Beaulieu, Raoul Landier, J. H. Fortin, Roger Cyphrien, J. L. Perron, W. Skinner, Alfred Talbot, Chs. Archer, F.-X. Dupuis, Armand Chevalier, J. A. Contant, Mlle Alice Panet, Mlle Victor Beaudry, M. F. Marquette, Edmond Plette, Mlle Emma Côté, Mlle Lucie Champoux, Mlle Lucrèce Dalbec, Mme Robert Archer, Mlle M. Larkin, M. Monk. Les personnes qui désirent se procurer des billets pour les douze magnifiques articles mis au tirage ou pour la partie de cartes, sont priées de s'adresser au bureau de direction, Tel. Marquette 7416.

#### Oeuvre de la soupe

Le Comité de la Soupe est heureux de publier une nouvelle liste de ses bienfaiteurs. La tâche n'est cependant point terminée. Puisque le chiffre des convives se maintient à 1100 chaque jour, l'on compte incessamment sur la générosité d'un grand nombre de bienfaiteurs de l'Oeuvre. Nous les remercions sincèrement. Aux personnes qui ont refusé de répondre le comité adresse un chaleureux appel en faveur de ceux qui souffrent de la faim. On est prêt d'adresser toute offre au Comité de la Soupe, 551 Ste-Catherine est.

Bienfaiteurs: Cité d'Outremont, M. Maurice C. Lalonde, chef de la sûreté provinciale et son personnel, Juge Archer, M. J. C. Lucas, ptre, M. J. Picotte, ptre, M. Emile Léonard, ptre, Mlle B. Théoret, M. Antoine Marchand, M. P. H. Wilson, Mlle Juliette Paradis, Mme Blanche G. Rolland, Mrs B. Hewitt, Mme E. D. Viau, Mme J. O. Bousquet, Anonyme, M. Louis Lamer, M. S. Rolland, M. Georges Fratt, M. Jules Héneault, Mrs C. Callaghan, M. P. E. Amiot, M. J. Emery Coderre, Mlle Emma Bissonnette, M. J. Proulx, N.P., M. Geo. Arand, M. Jos. Malouin, M. Alf. Martel, M. Henri Charest, M. C. J. Flanagan, Mrs E. Morand, M. R. Arbon, M. Frank Lévesque, The James Weir Co. Ltd., M. Majorie Sears, M. J. A. Beaudoin, Mlle Gibeault, Mme A. Frappier, M. Omer Giroux, M. H. Quintal, Mlle H. Lajoie, M. L. Lingo, M. H. Lincroft, M. J. B. Benoit, et Mathieu, Mrs C. J. Doherty, M. A. Enry, curé, M. Henry MacDonald, M. Justinien Pelletier, Mrs Sarah F. Ryan, Mlle Jacqueline Fournier, M. Charles Henry Laberge, M. et Mme M. A. Keppie, Mlle Marie Azela Fontaine, M. et Mme Chs. Laparé, M. M. Beauchamp, M. A. E. Wilson, Mme Jean Hamelin, Banque de Montréal, succ. St-Zotique et St-Denis, M. P. E. Gingras, M. Arthur Dion, M. Wm Branchaud, M. Deslongchamps, M. Marcel Riendeau, M. C. E. Potts, M. C. W. Cook, Mme P. Wilson, Mlle Blanche Beaudry, St-Jérôme, Mme E. Tardif, Mlle Alice Duquette, Mme M. J. Napp, Chs. Charest, Mlle Paquette, Mme Ph. Hébert, M. et Mme W. J. Leduc, M. J. Lecavallier, Mme D. O'Shea.

#### M. Ernest Schenck aux Arts et Lettres mardi le 3 avril

M. Ernest Schenck, ancien journaliste et traducteur à la Chambre des Communes, prononcera une causerie intitulée: "Le Génie musical aux quatre climats de l'Europe", mardi le 3 avril à l'hôtel Windsor, sous les auspices de l'Alliance des Arts et Lettres.

Cette soirée sera sous la présidence de M. F. Frédéric Pelletier, critique musical au Devoir, correspondant de l'Alliance française d'expansion et d'échange artistique, président de l'Académie de musique de Québec.

Mlle Eva Sénécal donnera quelques-uns de ses poèmes inédits. Au programme musical, Mlle Valentine Gingras, soprano, au piano d'accompagnement, Mlle Jacqueline DeFois.

Pour renseignements, appeler LA. 7865.

#### Culture physique

Les cours de culture physique donnés par Mlle Catherine Rousseau dans les salles de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853, rue Sherbrooke est, commenceront ce soir.

... Cette ombre, tout à coup, cette raieure de cave après l'éblouissement des grandes routes poudreuses. La chapelle Saint-François était solitaire. On n'y disait la messe qu'une fois l'an, le jour où l'on célébrait la fête du patron de Bormes. Mais, parfois, quelques vieilles femmes y venaient réciter leur chapelet à l'approche du soir. Christiane s'agenouilla sur le carrelage et voulut prier:

— Mon Dieu, balbutiait-elle, ayez pitié de moi... Je suis malheureuse.

Cette fois, sa résistance morale était épuisée. Plus encore qu'au lendemain du départ de John, elle avait le sentiment d'être une victime. Après l'amour, l'amitié, tout lui échappait. John Perkins, Olive Griffith avaient été successivement ses mauvais génies. Mais ne trouvait-elle pas toujours sur sa route des mauvais génies? Il fallait bien le reconnaître: elle était l'une de ces pauvres filles que drape inexorablement leur instinct d'aimer.

La tête dans ses mains, elle pria longtemps. Et, peu à peu, l'apaisement survint. "Après tout, songeait-elle, j'ai peut-être mérité ce dur

châtiment... J'aurais dû épouser Maxime Trolobas. Lui m'aimait, du moins... Je l'ai fait souffrir et j'en suis punie... J'aurais dû me sacrifier à la joie d'un autre..."

Oui, c'était cela sans doute qu'exigeait la vie, la sienne, du moins, brisée et perdue: l'oubli de soi-même. Elle revoyait sa mère et le Commandant à travers ses larmes. N'était-ce pas d'eux que lui venait ce dur conseil que jusqu'alors sa jeunesse trop égoïste avait repous-

se? Quand Christiane quitta la chapelle, la nuit était à peu près tombée... Mais, au moment de rentrer chez ses cousins, la jeune fille éprouva, soudain, une angoisse nouvelle. Elle songea qu'elle devrait faire bon visage aux Fabreguettes, leur cacher une fois de plus sa profonde détresse. Mais aurait-elle ce courage? Et si, par malheur, ses forces venaient encore à la trahir, ne serait-elle pas obligée, de le chagriner par ses confidences?

(A suivre)

... Cette ombre, tout à coup, cette raieure de cave après l'éblouissement des grandes routes poudreuses. La chapelle Saint-François était solitaire. On n'y disait la messe qu'une fois l'an, le jour où l'on célébrait la fête du patron de Bormes. Mais, parfois, quelques vieilles femmes y venaient réciter leur chapelet à l'approche du soir. Christiane s'agenouilla sur le carrelage et voulut prier:

— Mon Dieu, balbutiait-elle, ayez pitié de moi... Je suis malheureuse.

Cette fois, sa résistance morale était épuisée. Plus encore qu'au lendemain du départ de John, elle avait le sentiment d'être une victime. Après l'amour, l'amitié, tout lui échappait. John Perkins, Olive Griffith avaient été successivement ses mauvais génies. Mais ne trouvait-elle pas toujours sur sa route des mauvais génies? Il fallait bien le reconnaître: elle était l'une de ces pauvres filles que drape inexorablement leur instinct d'aimer.

La tête dans ses mains, elle pria longtemps. Et, peu à peu, l'apaisement survint. "Après tout, songeait-elle, j'ai peut-être mérité ce dur

châtiment... J'aurais dû épouser Maxime Trolobas. Lui m'aimait, du moins... Je l'ai fait souffrir et j'en suis punie... J'aurais dû me sacrifier à la joie d'un autre..."

Oui, c'était cela sans doute qu'exigeait la vie, la sienne, du moins, brisée et perdue: l'oubli de soi-même. Elle revoyait sa mère et le Commandant à travers ses larmes. N'était-ce pas d'eux que lui venait ce dur conseil que jusqu'alors sa jeunesse trop égoïste avait repous-

se? Quand Christiane quitta la chapelle, la nuit était à peu près tombée... Mais, au moment de rentrer chez ses cousins, la jeune fille éprouva, soudain, une angoisse nouvelle. Elle songea qu'elle devrait faire bon visage aux Fabreguettes, leur cacher une fois de plus sa profonde détresse. Mais aurait-elle ce courage? Et si, par malheur, ses forces venaient encore à la trahir, ne serait-elle pas obligée, de le chagriner par ses confidences?

(A suivre)

## CHEZ EATON

En coopération avec le

### Conseil National d'Education

il se tient actuellement au quatrième étage, une

### Exposition de travaux, gravures et livres italiens

Envoyés par le Gouvernement Royal d'Italie

Photographies qui vous donneront une idée des gloires de l'Italie, passées et présentes — Livres d'art — abondamment illustrés — éditions rares — reproductions photo-mécaniques de séries complètes de livres célèbres. Reproductions de peintures par Pissanello, Léonard de Vinci, Raphaël, Giorgione et Michel-Ange — Gravures des plus récentes découvertes archéologiques et de la restauration de Rome — Les travaux à la main comprenant des exhibits de tissage, broderie, travail sur métal, poterie et sculpture.

Conjointement à cette exposition

MERCREDI — JOURNÉE FRANÇAISE

### Signorina Amy Bernardy

Auteur et journaliste

donnera une conférence à 4 heures de l'après-midi sur "SAINT-FRANÇOIS"

Voyez l'exposition au quatrième étage. Assistez aux conférences au septième.

Pas de frais d'admission.

THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

#### Le chanvre

Le chanvre à la feuille palmée. Le chanvre est en fleur. Dans les champs, comme une fumée, j'airs. On le cueille au

# COMMERCE ET FINANCE

## Snobisme et trahison

Pour certaines petites dames sans beaucoup de jugement, et qui seront demain les créatures les plus malheureuses de la terre parce que leurs maris auront perdu leurs positions à cause de notre recul constant dans le domaine économique, l'ultra-chic consiste à acheter dans certaines maisons étrangères dont toute la réputation n'est que le résultat d'une publicité bien faite. Pour avoir la satisfaction de dire que tel article vient de chez X, elles trahissent, non seulement leur race, mais même leurs propres intérêts. La trahison n'est pas toujours volontaire, en ce sens qu'elle n'est pas réfléchie — on n'est pas, souvent, assez intelligent pour prévoir ce que seront demain les conséquences des actes posés aujourd'hui — mais, il n'y a pas de cas où l'on se dispose à payer plus cher, beaucoup plus cher même, pour la simple satisfaction d'essayer de poser aux grands seigneurs, en présence d'amis qui savent d'ailleurs fort bien que la petite aisance dont nous jouissons n'a rien qui puisse émerveiller et qu'elle dépend de la prospérité des autres exclusivement. Que les petits marchands — premières victimes de notre ridicule snobisme — disparaissent, ou plutôt continuent de disparaître, puisque le mouvement de recul s'accroît depuis vingt ans surtout, que nous devenions tous les employés des organisations étrangères, si nous pouvons l'être, que devien-dra alors notre classe de petits bourgeois, que deviendront nos professionnels?

C. H.

## LES NOUVELLES EN RACCOURCI

### Asbestos Corp.

Asbestos Corporation rapporte que l'année 1933 a donné des recettes nettes de \$98,258 comparativement à un déficit de \$396,663 en 1932 et à un déficit de \$110,553 en 1931. Après soustraction des intérêts sur une partie des obligations de la compagnie, il y a eu un déficit de \$90,809. Plus la dépréciation, la perte nette de l'année a été de \$295,387; il est resté un surplus accumulé de \$78,039.

### Siscoe Gold Mines

La lutte pour la majorité des procurations de la Siscoe Gold Mines Ltd., se poursuit avec plus de force que jamais. Un journal anglais annonce que "les directeurs" ont décidé de changer la première formule de procuration qui était au nom du président J.T. Tebbutt et de l'vice-président W.A. Fensom, comme s'il y avait eu unanimité. La chose en fait n'a été adoptée que par un groupe de membres du conseil d'administration. Le président déclare même que ces nouvelles procurations au nom de M. Fensom seront envoyées aux frais de ce dernier ou du groupe qu'il représente, mais pas aux frais de la compagnie.

M. Tebbutt s'est rangé avec un groupe d'actionnaires canadiens-français qui sont fortement intéressés dans la compagnie, groupe qui comprend MM. J.E.C. Trudeau et A.H. Paradis. Ce groupe s'oppose à la signature d'un contrat pour la force électrique parce qu'ils le considèrent onéreux.

Dans sa lettre aux actionnaires, M. Fensom reproche à ce groupe de ne pas dire quels sont les hommes qu'il favorise pour constituer le conseil d'administration de la compagnie. D'autre part il termine en disant vouloir remplacer les trois administrateurs qui sont dans le groupe opposé par trois hommes d'affaires, dont deux Canadiens français en vedette. Mais lui non plus ne les nomme pas.

**Cours de l'or**  
Londres, 20 (P.A.). — Le cours de l'or a fléchi de 44 à 1365.2d.

**Cours de l'argent**  
Londres, 20 (P.A.). — Le cours de l'argent a varié de 5-16 à 20 3-16d.

**Cours du sucre**  
New-York, 20 (P.A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: mars, offre, 1.40; mai, 1.53; juil., 1.59; sept., 1.64; déc., offre, 1.69; janv., offre, 1.70.

## Cours du café

New-York, 20 (P.A.). — Le marché du café est plus faible ce matin.

Hio: mars, non coté; mai, 8.20; juil., 8.29; sept., 8.40-41; déc., 8.49.

Santos: mars, non coté; mai, offre, 10.56; juil., 10.77-79; sept., 11.10-11; déc., offre, 11.19.

## Les grains

Chicago, 20 (P.A.). — La tendance était à la hausse ce matin sur le marché des grains. La ferme-ture du marché mobiliserait une reprise des cours à Liverpool ont été les deux facteurs favorables à la reprise ici.

## Le marché du bétail

(P.C.). — Le nombre d'animaux mis en vente sur le marché local ce matin était de 1,781, soit 70 bêtes à cornes, 1,204 vaches, 498 porcs et 9 moutons.

Les boeufs offerts étaient de qualité commune. Il n'y a pas eu de changement dans les prix. La plupart des vaches mis en vente était composée d'animaux de qualité moyenne et les prix étaient de \$6 à \$6.25, quelques-uns rapportant de \$6.50 à \$6.75. Quelques agneaux du printemps ont été cotés entre \$6 et \$7.50. Il n'y a pas eu de vente de porcs dans la première partie de la séance.

## Bourse de New-York

New-York, 20 (P.A.). — Les cours se sont lentement avancés en bourse ce matin. A la fin de la première heure toutefois on remarquait une certaine incertitude. Plusieurs industries et ferroviaires ont été vigoureux, les utilités se sont amoindries de quelques fractions et il y avait une certaine demande pour les argentifères.

U.S. Smelting a réduit de moitié une avance initiale de 2 1/2 points. Au nombre des titres qui se sont avancés d'environ 1 point on note General Motors, American Telephone, Bethlehem, Case, Santa Fe, N.Y. Central, U.S. Alcohol, National Distillers, American Smelting, Cerro de Pasco, du Pont et American Can, U.S. Steel.

Il y a eu moins d'activité dans la deuxième heure mais les gains ont été maintenus.

Cours fournis par la maison GEORGE F. RYAN & CO., courtiers 225, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

|                            |     |     |
|----------------------------|-----|-----|
| American Can               | 97  | 97  |
| American Power & Light     | 9   | 9   |
| American Smelting          | 42  | 42  |
| American Water Works       | 20  | 20  |
| American Tel. & Tel.       | 118 | 118 |
| Anacosta                   | 14  | 14  |
| Atchafalaya                | 66  | 66  |
| Atlantic Refining          | 30  | 30  |
| Auburn                     | 32  | 32  |
| Baldwin Locomotive         | 12  | 12  |
| Baltimore & Ohio           | 28  | 28  |
| Bethlehem Steel            | 41  | 41  |
| Canadian Pacific           | 16  | 16  |
| Commercial Solvents        | 27  | 27  |
| Chrysler Motors            | 50  | 50  |
| Columbia Gas. & Elec.      | 15  | 15  |
| Continental Can. Co.       | 77  | 77  |
| Corn Products              | 71  | 71  |
| Commonwealth South.        | 25  | 25  |
| Dupont                     | 95  | 95  |
| Elec. Power & Light Corp.  | 74  | 74  |
| Freeport Texas             | 41  | 41  |
| General Foods Corp.        | 33  | 33  |
| General Motors             | 35  | 35  |
| Gillette                   | 10  | 10  |
| General Elec.              | 21  | 21  |
| Hudson Motors              | 18  | 18  |
| Int. Tel. & Tel. Co.       | 14  | 14  |
| Johns Manville             | 55  | 55  |
| Kennecott Copper           | 19  | 19  |
| Mac Trucks                 | 31  | 31  |
| Monumentary & Ward         | 31  | 31  |
| Nash Car Co.               | 42  | 42  |
| National Biscuit           | 42  | 42  |
| National Power Light       | 11  | 11  |
| New York Central           | 26  | 26  |
| North American             | 18  | 18  |
| Noranda Mines              | 37  | 37  |
| New Haven                  | 17  | 17  |
| Pickard Motors             | 5   | 5   |
| Pennsylvania R.R.          | 33  | 33  |
| Phillips Petroleum         | 17  | 17  |
| Pub. Serv. of New Jersey   | 78  | 78  |
| Radio Corporation          | 78  | 78  |
| Remington Rand             | 12  | 12  |
| Republic Iron & Steel      | 18  | 18  |
| Sears Roebuck              | 47  | 47  |
| Simmons Bed                | 18  | 18  |
| Southern Ry.               | 31  | 31  |
| Standard Brand             | 21  | 21  |
| Standard Oil of New Jersey | 44  | 44  |
| Soco Vacuum Oil            | 16  | 16  |
| Studebaker                 | 74  | 74  |
| Texas Corp.                | 23  | 23  |
| United Aircraft            | 23  | 23  |
| United Gas Improvement     | 16  | 16  |
| U. S. Rubber               | 18  | 18  |
| U. S. Steel                | 51  | 51  |
| Vanadium                   | 25  | 25  |
| Western Union              | 37  | 37  |
| Westinghouse               | 37  | 37  |
| Woolworth                  | 50  | 50  |

## Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels que fournis par L.G. Beaubien et Compagnie:

|                     | Pair Mont.            |
|---------------------|-----------------------|
| Angleterre, 1 ster. | \$4.86 2-3 \$5.11 1/4 |
| France, franc       | 0.392 0.659           |
| Belgique, belga     | 1.390 2.337           |
| Italie, lire        | 0.526 0.859           |
| Suisse, franc       | 1.930 3.234           |
| Hollande, florin    | 1.402 0.742           |
| Espagne, peseta     | 1.930 1.367           |
| Suède, couronne     | 2.680 2.638           |
| Norvège, couronne   | 2.680 2.508           |
| Danemark, couron.   | 2.680 2.283           |
| Bresil, milreis     | 1.196 0.866           |
| Etats-Unis, dollar  | 1-8 p.c. prime        |
| Allemagne, r. mark  | 2.582 3.955           |

Cours officiels tels que fournis par la Presse Canadienne:

Livre sterling à Montréal \$5.11 5-8

Dollar amér. à Montréal \$1.00

Franc français à Montréal 0.659

Livre sterling à N.Y. \$5.11 1-2

Dollar canadien à N.Y. \$1.00

Franc français à N.Y. \$1.00

Livre sterling à Paris 77.51 frs

Dollar amér. à Paris 15.19 1-2 frs

Dollar canadien à Paris 15.18 frs

En or, la livre sterling vaut 12s. 6d. le dollar canadien 59.46 sous et le dollar américain 59.49 sous.

## Le commerce canadien

Les exportations canadiennes (commerce spécial) des onze premiers mois de l'exercice en cours portent sur \$521,705,000 au lieu de \$437,221,000 la période correspondante de l'exercice précédent et de \$536,585,000 l'exercice 1931-32. Les importations se montent à \$386,278,000 contre \$373,421,000 et \$521,056,000. Les exportations et importations accusent des plus-values respectives de 19 p.c. et 3 p.c. sur 1932-33. Le commerce global du Dominion s'élève à \$913,570,000 pour les premiers onze mois de l'exercice 1933-34 contre \$816,973,000 en 1932-33.

## Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

| Offre Dem.           |                 |
|----------------------|-----------------|
| Dominion du Canada   | 100 100 100 100 |
| 4 1/2 % 15 oct. 1939 | 100 100 100 100 |
| 4 1/2 % 15 oct. 1945 | 100 100 100 100 |
| 4 1/2 % 15 oct. 1952 | 100 100 100 100 |
| 4 1/2 % 15 nov. 1958 | 100 100 100 100 |
| 5 % 1er mars 1937    | 100 100 100 100 |
| 5 % 1er sept. 1940   | 100 100 100 100 |
| 5 % 1er oct. 1944    | 100 100 100 100 |
| 5 % 1er sept. 1949   | 100 100 100 100 |
| 5 % 1er nov. 1949-56 | 100 100 100 100 |
| 5 % 1er nov. 1947-57 | 100 100 100 100 |
| 5 % 1er nov. 1949-55 | 100 100 100 100 |
| 5 % 1er nov. 1949-59 | 100 100 100 100 |

Avec la garantie de l'Etat:

|                                |         |         |
|--------------------------------|---------|---------|
| C.N.R. 4 1/2 % 1956            | 105     | 106     |
| C.N.R. 4 1/2 % 1957            | 104     | 105     |
| C.N.R. 4 1/2 % 1958            | 104     | 105     |
| C.N.R. 4 1/2 % 1959            | 104     | 105     |
| C.N.R. 4 1/2 % 1960            | 107     | 108 1/2 |
| C.N.R. 5 % 1964                | 108     | 109     |
| C.N.R. 5 % 1969                | 109     | 110 1/2 |
| C.N.R. 5 % 1974                | 110     | 111 1/2 |
| ad. Nat. 5 % 1955              | 110     | 111 1/2 |
| provinces et municipalités:    |         |         |
| Colombie Britannique 6 % 1947  | 100 1/2 | 101 1/2 |
| Ontario 5 % 1943               | 99 1/2  | 101     |
| Manitoba 6 % 1944              | 105     | 107 1/2 |
| ville de Winnipeg 6 % 1942     | 92      | 100     |
| Calgary 5 % 1944               | 100     | 102 1/2 |
| Cath. de Montréal 6 % 1937     | 101     | 103 1/2 |
| Brunswick 5 1/2 % 1952         | 106     | 104     |
| Ontario 5 1/2 % 1952           | 110     | 111     |
| Manitoba 5 1/2 % 1950          | 103     | 104     |
| ville de Winnipeg 5 1/2 % 1950 | 103     | 104     |
| du P.-Edouard 6 % 1947         | 106     | 108     |
| prov. de Québec 6 % 1963       | 105     | 107 1/2 |
| Manitoba 6 % 1952              | 107     | 108 1/2 |
| compagnies:                    |         |         |

# LA VIE SPORTIVE

## La première de la série éliminatoire

(Par X.-E. NARBONNE)

Les séries éliminatoires pour la coupe Stanley, emblème du championnat mondial du hockey professionnel, commenceront ce soir, au Forum, alors que les clubs Montréal et Rangers seront aux prises. Tandis que jeudi soir le Canadien fera face aux Éperriers Noirs de Chicago, à Montréal, dans la première partie de la série. Le même soir les Leafs de Toronto et les Ailes Rouges de Detroit entreront en lice dans une série de 3 dans 5 pendant que les deux autres séries seront limitées à deux parties, le total des points dans les deux jouets devant décider de la victoire. La première toute sera limitée à 60 minutes.

Les Maroons auront fort à faire pour vaincre les New-Yorkais car si l'on tient compte des séries précédentes on constate que les Rangers ont été deux fois opposés aux hommes du président Strachan et qu'à chaque occasion les protégés de Lester Patrick sont sortis victorieux mais cependant il faut reconnaître que les représentants de la section américaine ne sont pas aussi dangereux qu'ils l'étaient par le passé et que les chances des Maroons semblent être assez bonnes cette année.

Les Rangers joueront avec Aitkenhead dans les buts. Lester Patrick a fait annoncer ces jours derniers que son gardien de but souffrait de dépression nerveuse et qu'il songeait à le remplacer par Alex. Connell. Le pilote des Rangers est très rusé et cette nouvelle est peut-être une tactique pour jeter de la poudre aux yeux et inspirer une confiance exagérée aux Maroons mais les locaux ne se laisseront pas prendre au piège et ne pêcheront aucunement par excès de confiance mais joueront prudemment et mettront toutes leurs ressources à profit afin de vaincre des New-Yorkais, qui semblent être sur leur déclin.

Les deux équipes semblent être bien balancées quoique les Rangers possèdent une meilleure défense que celle des Maroons mais les locaux ont des avantages très dangereux et la résistance des Montréalais au début de la première partie du moins, dans la première partie du moins, est à la grande chance de se qualifier pour la semi-finale car les Frères, Wentworth, Mackenzie, et les Stars sur la défense, pour jeter les buts de Kerr dans un but critique les Maroons peuvent donner un bon coup d'épaule mais si par contre les New-Yorkais parviennent à mater les Maroons ce à leur tête aux hommes de Gerard ce soir le sort en sera pratiquement jeté et les joueurs du Montréal pourront se préparer pour réintégrer leurs foyers.

Les Rangers ont eu l'avantage sur les Maroons au cours de la présente saison en gagnant trois parties contre deux, pour le Montréal, l'autre se terminant par un résultat nul. Les New-Yorkais ont enregistré 15 points contre 14 pour les Maroons au cours de la présente saison mais dans ces dernières semaines le club Montréal a paru en meilleure condition et plus régulier que les New-Yorkais et ceci nous porte à croire que les Maroons sortiront victorieux dans la partie de ce soir.

## Ballon au panier

Dernièrement, l'équipe féminine de ballon au panier du National, championne junior de la ville, subissait une défaite aux mains du C. P. R. Intermédiaire, au C.P.R., dans une partie d'exhibition, par le résultat de 29 à 17.

M. Neamith arbitrait la partie. M. Paul Lebel agissait comme chronométrateur.

C.P.R.A.A. Intermédiaire: Miles V. McKerron 9, N. Strafford 9, D. Barrie 4, E. Steward 3, I. Line, 2, E. Angell 2, K. Parkes 0.

National: Miles Marthe Lacasse 5, Jacqueline Beaudin 4, Beta Morel 4, Marie Gagnon 2, Cécile Leduc 1, Rhoda Daly 1, Madeleine Sabourin 0, Lorette Gagnon 0.

**25 ans, 25,000**  
QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE PUIT SERA DÉPASSÉ.

**FORUM WILBON 6131**  
Série de détail — Coupe Stanley  
CE SOIR à 8.30

**Rangers vs Montréal**

2,000 SIÈGES, 50 et 75  
3,000 SIÈGES, 1.00 et 1.25  
3,000 SIÈGES, 1.50 et 1.75  
Sièges loges et promenade, \$2.50  
Tous ces prix comprennent la taxe.  
Retenue par téléphone acceptée.

**MONCTON vs McGill**  
ADMISSION GÉNÉRALE 30c  
(Entrée rue St-Luc)  
Début 75c et \$1.00  
(Rue Ste-Catherine)

## Les meilleurs joueurs de la Nationale

(Par Elmer DULMAGE)

Toronto, 20. — Trois clubs ont le monopole, cette année, de l'équipe d'as de la ligue Nationale telle qu'annoncée aujourd'hui par la Presse canadienne après le vote des rédacteurs sportifs de toutes les villes du circuit.

Pendant que les rédacteurs ne conservaient à l'alignement que deux des as de l'année dernière, les Leafs de Toronto, les Éperriers Noirs de Chicago, et les Rangers de New-York, fournissaient tous les équipiers de l'équipe. Laissons Frankie Boucher au centre et Lester Patrick au poste d'entraîneur, les rédacteurs sportifs ont bâti un alignement d'une grande puissance tant à la défensive qu'à l'offensive.

Voici le résultat du vote pour les équipes d'as:

1ère Équipe: Gardiner (Chicago) défense, Clancy (Toronto) défense, L. Conacher (Chicago) défense, Boucher (Chicago) centre, C. Conacher (Toronto) avant, C. Conacher (Toronto) avant, Jackson (Toronto) avant, Joliat (Toronto) avant.

Gérants: Patrick (Rangers), et Irvine, (Toronto).

C'est avec une forte majorité que Charlie Gardiner de Chicago a attrapé la position dans la cage, où John Ross Roach lui avait succédé l'année dernière. Maintenant que Roach est rendu aux mineurs et qu'il a été remplacé par le sensationnel petit Will. Cude, les rédacteurs n'ont pu trouver personne qui aurait rivalisé avec l'habile Écosais de Winnipeg.

Les frères Conacher, Charlie, des Leafs, et Lionel, des Éperriers Noirs, se sont retrouvés à l'alignement de l'équipe d'as. C'est la première fois que l'un et l'autre décrochèrent une position à l'alignement régulier de l'équipe, bien que tous deux aient attrapé une position à la deuxième équipe l'année dernière.

Ce n'est pas le "Big train" cependant qui a obtenu le plus de votes. C'est son frère, Charlie, dont l'élection fut presque unanime. De 35 rédacteurs, qui ont voté, 33 ont favorisé Charlie qui possède le plus dangereux lancer de tout le circuit.

Bill Cook, le vétéran des Rangers, qui a décroché cette position l'année dernière, n'a pas attiré l'attention mais il a cependant obtenu sa position à la deuxième équipe. Boucher, Clancy et Patrick ont tous été élus par une forte majorité.

La bataille la plus serrée s'est livrée pour le poste d'ailier gauche entre Aurèle Joliat, des Canadiens, et Harvey Jackson, des Leafs. Joliat qui vient de terminer une des plus remarquables saisons de sa carrière, a été remarqué par tous les rédacteurs du circuit et il s'en est fallu de deux voix pour qu'il remplace Jackson.

Jamais une seule ligne d'attaque de la ligue Nationale n'a obtenu autant de faveur que la fameuse ligne "kid line" de Dick Irvin, Jackson a attrapé la position à l'aile gauche avec 18 votes, tandis que Joe Primeau, centre, de la ligne qui se compose aussi de Conacher et Jackson, a décroché une position à la deuxième équipe.

Lionel Conacher a dû batailler huit ans avant d'attraper une position à l'équipe d'as. Le meilleur joueur de rugby du Canada, l'un des meilleurs joueurs de crosse, un excellent joueur de base-ball, lutteur et boxeur, le "big train" a tout abandonné pour se lancer dans le hockey avec les Yellow Jackets de Pittsburgh, en 1925.

On disait que Conacher jouait le hockey moins bien que ses autres activités sportives. Cependant, des les débuts, il s'est distingué pour passer chez les Américains de New-York, et ensuite chez les Maroons de Montréal. Il a atteint les sommets l'année dernière avec les gars de Montréal pour être acheté par les Éperriers Noirs de Chicago, où il a brillé toute la saison. Sa présence à l'alignement de Chicago a donné aux Éperriers la puissance nécessaire pour obtenir une place aux éliminatoires.

Conacher et King Clancy ont obtenu dix-sept votes pour les positions à la défense pendant que Shore et Ching Johnson devaient se contenter de la deuxième équipe. Gardiner a obtenu 28 des 35 votes possibles pour le poste de gardien de buts. Les autres votes ont été partagés entre Roy Worters des Américains, Tiny Thompson, de Boston et George Hainsworth, de Toronto. À la deuxième équipe, Worters a été choisi pendant que Will. Cude le menaçait, ainsi que Thompson et Andy Aitkenhead.

Primeau et Hooley Smith ont été les seuls joueurs centres qui ont obtenu quelque attention sérieuse pour le poste que Boucher a gagné. Ce dernier a obtenu 24 votes, tandis que Primeau et Smith prenaient les autres. La lutte fut vive cependant entre ces deux-là pour la position à la deuxième équipe.

Howie Morenz, qui a été choisi presque unanimement, il y a deux ans pour occuper le centre, n'a obtenu cette année que trois votes, un pour la première équipe, et deux pour la deuxième.

## Les joueurs du Toronto aux honneurs

(Par Elmer DULMAGE)

Les Leafs de Toronto ont la distinction cette saison de remporter les honneurs de la ligue Hockey Nationale en ce qui concerne la course au championnat de la section canadienne et des meilleurs compteurs individuels du circuit. Le club de Connie Smythe a fini la saison régulière en tête de la division canadienne avec une marge assez considérable sur les autres équipes et les connaissances lui concèdent de grandes chances de remporter le championnat mondial tandis que Charlie Conacher et Joe Primeau parvenaient à compter le plus grand nombre de points dans les séries régulières. Conacher a obtenu un total de 52 points et primeau 46, ce qui leur permet de mener dans les deux divisions, tandis que Harvey Jackson a pris la troisième place de la section canadienne, avec un total de 38 points, soit un de plus que Joliat, du Canadien, qui se place sur un pied d'égalité avec Hooley Smith, du Montréal.

Frank Boucher, des Rangers, s'est assuré la troisième place de la ligue avec 44 points à son crédit, tandis que Barry, des Bruins, et Cecil Dillon, des Rangers, viennent en deuxième place avec chacun 39 points.

Dans le domaine des punitions, Horner n'est pas menacé avec 146 minutes de pénitence, pendant que Lionel Conacher vient ensuite avec 87. De l'autre côté, Frank Boucher tient la tête avec un petit total de quatre minutes. McVeigh et Romnes partagent cet honneur avec Boucher.

**MAROONS**  
Rangers: 4 Ripley; 8 Dillon; 9 Murdoch; 10 Keeling; 11 Cox; 12 Somers; 14 Heller; 15 Brennan; 16 Osmundson; 17 Dutkowski.  
Maroons: 3 Frew; 6 Evans; 8 Trotter; 9 Brydson; 10 Haynes; 14 Blinco; 15 Robinson; 16 Kilrea; 17 Cain.

## SECTION CANADIENNE

|                      | R. A. P. M. |
|----------------------|-------------|
| Conacher, Toronto    | 32 46 8     |
| Primeau, Toronto     | 20 38 38    |
| Jackson, Toronto     | 22 13 37    |
| Joliat, Canadien     | 22 13 37    |
| Smith, Montréal      | 20 33 37    |
| McVeigh, Montréal    | 20 33 37    |
| B. Burke, Américain  | 20 30 30    |
| E. Roche, Ottawa     | 13 29 28    |
| Robinson, Montréal   | 11 27 28    |
| Clancy, Toronto      | 11 27 28    |
| Larochelle, Canadien | 11 27 27    |
| McVeigh, Américain   | 15 12 27    |
| Ward, Ottawa         | 15 12 26    |
| Kaminsky, Ottawa     | 9 17 26     |
| Trotter, Montréal    | 9 17 26     |
| Thoms, Toronto       | 9 16 25     |
| Donay, Toronto       | 9 16 25     |
| Voss, Det-Ottawa     | 7 18 25     |
| D. Roche, Ottawa     | 14 10 24    |
| Bagnon, Canadien     | 14 10 24    |
| Ward, Montréal       | 14 9 23     |
| Blinco, Montréal     | 14 9 23     |
| Blair, Toronto       | 10 13 23    |
| E. Kilrea, Toronto   | 10 13 23    |
| Klein, Américain     | 9 12 23     |
| Cotton, Toronto      | 8 14 22     |
| Horner, Toronto      | 11 13 21    |
| Ward, Canadien       | 11 13 21    |
| Conn, Américain      | 4 17 21     |
| Howe, Ottawa         | 12 7 20     |
| Finigan, Ottawa      | 10 10 20    |
| Boll, Toronto        | 12 10 20    |
| Day, Toronto         | 9 10 20     |
| Donay, Toronto       | 9 10 20     |
| Lépine, Canadien     | 10 8 18     |
| Gracie, Boston-Amér. | 6 12 18     |
| W. Kilrea, Ottawa    | 6 12 18     |
| Martin, Américain    | 6 11 17     |
| Riley, Canadien      | 6 11 17     |
| Chapman, Américain   | 5 12 17     |
| Sands, Toronto       | 5 12 17     |
| Levin, Toronto       | 5 11 16     |
| G. Mantha, Canadien  | 6 9 15      |
| Jackson, Américain   | 6 9 15      |
| Brydson, Américain   | 6 7 14      |
| Hollett, T-Ottawa    | 7 4 11      |
| Shields, Ottawa      | 4 7 11      |
| S. Mantha, Canadien  | 4 6 10      |
| Dutton, Américain    | 4 6 10      |
| Haynes, Montréal     | 5 4 9       |
| Brydson, Montréal    | 4 5 9       |
| Cain, Montréal       | 5 3 8       |
| Mondou, Canadien     | 5 3 8       |
| Bourgeois, Canadien  | 4 3 7       |
| McKenzie, Montréal   | 4 3 7       |
| Wentworth, Montréal  | 4 3 7       |
| Carson, Canadien     | 5 1 6       |
| Evans, Montréal      | 4 2 6       |
| Bailey, Toronto      | 2 3 5       |
| Burke, Canadien      | 2 3 5       |
| Doran, Américain     | 1 4 4       |
| Picketts, Américain  | 1 4 4       |
| W. Kilrea, Ottawa    | 2 2 4       |
| Godin, Canadien      | 2 2 4       |
| Saunders, Ottawa     | 1 3 4       |
| Kalbfleis, Ottawa    | 4 4 4       |
| Frew, Montréal       | 2 2 4       |
| Bowman, Ottawa       | 0 2 4       |
| Portland, Canadien   | 0 2 4       |
| Murray, Américain    | 1 2 1       |
| Shill, Toronto       | 0 1 0       |
| Cook, Ottawa         | 1 0 1       |
| Raymond, Canadien    | 1 0 1       |
| Duguid, Montréal     | 0 0 0       |
| Chabot, Canadien     | 0 0 0       |
| Lafrance, Canadien   | 0 0 0       |

## SECTION AMÉRICAINNE

|                          | R. A. P. M. |
|--------------------------|-------------|
| Boucher, Rangers         | 14 30 44    |
| Barry, Boston            | 12 23 32    |
| Dillon, Rangers          | 12 23 32    |
| Stewart, Boston          | 21 17 38    |
| Thompson, Chicago        | 20 16 37    |
| Aurie, Detroit           | 16 10 36    |
| F. Cook, Rangers         | 18 13 36    |
| Gelland, Ott.-Detroit    | 13 19 32    |
| Sorell, Detroit          | 21 10 31    |
| Lewis, Detroit           | 16 12 31    |
| Gottlieb, Chicago        | 16 14 30    |
| Murdoch, Rangers         | 18 12 29    |
| W. Cook, Rangers         | 13 12 28    |
| Goodfellow, Detroit      | 13 12 28    |
| Lamb, Boston             | 10 15 27    |
| E. Seibert, Rangers      | 10 15 27    |
| Conacher, Chicago        | 10 13 27    |
| Clapper, Boston          | 10 12 26    |
| Beattie, Boston          | 9 13 26     |
| Keeling, Rangers         | 9 13 26     |
| Ripley, Bos.-Rangers     | 7 13 26     |
| Carson, Detroit          | 10 9 26     |
| Puttner, Detroit         | 13 17 26    |
| Emms, Detroit            | 3 14 24     |
| Wierman, Detroit         | 7 14 21     |
| Cook, Chicago            | 5 9 14      |
| Oliver, Boston           | 5 9 14      |
| Gross, Am.-Bos.-Det.     | 5 9 14      |
| A. C. Seibert, Ran.-Bos. | 5 8 12      |
| Shore, Boston            | 2 10 12     |
| Cox, Ott.-Rangers        | 4 10 12     |
| Osmundson, Rangers       | 4 9 12      |
| Johnson, Rangers         | 2 9 12      |
| Leawick, Chicago         | 2 6 8       |
| Coulter, Chicago         | 1 7 8       |
| Sheppard, Bos.-Chicago   | 3 4 7       |
| Heller, Rangers          | 2 3 7       |
| Dutkowski, Chicago       | 0 7 7       |
| Young, Detroit           | 4 0 4       |
| Graham, Mont.-Lac        | 1 4 3       |
| Paterson, Am.-Boston     | 2 2 4       |
| Starr, Detroit           | 2 2 4       |
| O'Neill, Boston          | 2 2 4       |
| Jenkins, Chicago         | 2 2 4       |

## LE HOCKEY

RESULTATS

ELIMINATOIRES COUPE ALLAN

(A For William)  
Fors William 6; Winnipeg 2  
(1er de 2 matchs; total à compter)  
Kimberley 3, Regina 1  
(Kimberley gagne la série 7-3)

FINALE SENIOR, O.H.A.  
Hamilton 3, Falconbridge 1  
(Hamilton gagne la série 6-2)

FINALE JUNIOR  
(Manitoba)  
Kenora 5, Brandon 1  
(1er de 2 matchs; total à compter)

ELIMINATOIRE JUNIOR (Ontario)  
St. Mike's 16, New Liskeard 3  
(St. Mike's gagne la série 29-6)

ELIMINATOIRE ONTARIO  
(Ottawa et district)  
N. Edinburgh 6, Westboro 1  
(1er de 2 matchs; total à compter)

PROGRAMMES

CE SOIR  
LIGUE INTERNATIONALE  
(Série C)  
Rangers à Maroons  
(1er de 2 matchs; total à compter)

LIGUE INTERNATIONALE  
(Eliminatoires): London à Detroit  
LIGUE CANADO-AMÉRICAIN  
Philadelphie à Québec

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE INTERNATIONALE  
(Série de championnat)

|          | B | A | P | M. |
|----------|---|---|---|----|
| Buffalo  | 1 | 0 | 0 | 2  |
| Detroit  | 0 | 0 | 0 | 0  |
| London   | 0 | 0 | 0 | 0  |
| Syracuse | 0 | 1 | 0 | 1  |

LIGUE CANADO-AMÉRICAINNE

|              | B  | A  | P | M.  |
|--------------|----|----|---|-----|
| Boston       | 18 | 11 | 9 | 88  |
| Philadelphie | 16 | 13 | 7 | 104 |
| Québec       | 16 | 16 | 9 | 89  |
| New Haven    | 11 | 20 | 4 | 76  |

## New Liskeard est écrasé

Toronto, 20. — L'équipe du collègue St. Michael's de Toronto, a continué sa marche triomphale dans les séries pour le trophée Memorial, emblème du championnat junior du Canada, alors que les locaux ont triomphé hier soir par un résultat de 16 à 3, du club New Liskeard.

Dans la première partie de la série, les Torontonians étaient sortis vainqueurs par 13 à 3.

Le St. Michael's rencontrera maintenant les Shamrocks d'Ottawa pour le championnat de la province d'Ontario.

Composition des équipes:

ST. MICHAEL'S: N. LISKEARD  
Teno but Belanger  
J. Hamilton défense Jelly  
R. Hamilton défense Derragh  
Jackson centre Morris  
Kelly aile Frost  
Metz aile Allan

ST. MICHAEL'S, subs: Drouillard, Acheson, R. Bauer et F. Bauer.

N. Liskeard, subs: Holland, Williamson, Tessolini et Jackson.

Arbitres: Rodger Mitchell, Sudbury, et Frank McCurry, Toronto.

Première période

1. St. Mike's: Kelly-Jackson 1.30  
2. St. Mike's: R. Hamilton 2.05  
3. St. Mike's: Drouillard 9.35  
4. N. Liskeard: Holland-Wil-

son 13.39

Deuxième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Shannon)  
2. Falconbridge, Hiller 3.30  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.

Troisième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Shannon)  
2. Falconbridge, Hiller 3.30  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.

Quatrième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Shannon)  
2. Falconbridge, Hiller 3.30  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.

Cinquième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Shannon)  
2. Falconbridge, Hiller 3.30  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.

Sixième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Shannon)  
2. Falconbridge, Hiller 3.30  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.

Septième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Shannon)  
2. Falconbridge, Hiller 3.30  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.

Huitième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Shannon)  
2. Falconbridge, Hiller 3.30  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.

Neuvième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Shannon)  
2. Falconbridge, Hiller 3.30  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.

Dixième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Shannon)  
2. Falconbridge, Hiller 3.30  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.

## Hamilton bat Falconbridge

Hamilton, 20. — Les Tigres de Hamilton, champions seniors de l'O.H.A., se sont qualifiés pour les semi-finales du championnat de l'Est du Canada en triomphant du Falconbridge, champion du Nord de l'Ontario, par un résultat de 3 à 1.

Les Tigres remportent donc la série par 6 à 2. Le club d'Hamilton rencontrera maintenant le champion du district d'Ottawa.

Composition des équipes:

Falconbridge: Healy but Marsh  
Delabio déf. Farrell  
McInnes déf. Howard  
Shannon centre Conick  
Lafrance aile Bennett  
Wolotka aile Blake

Falconbridge, substitués: Tulloch, Porter, Younger, Cooper, Hiller.

Hamilton: Radke, Fitzgerald, Chisholm, Worthly.

Arbitres: Alex Mitchell, Hamilton; John McKinnon, Sudbury.

Pas de point. Aucune punition.

Deuxième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Worthy, Fitzgerald)  
Punitions: Porter, Blake.

Troisième période

2. Falconbridge, Hiller 1.13  
(Shannon)  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.

Quatrième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Worthy, Fitzgerald)  
Punitions: Porter, Blake.

Cinquième période

2. Falconbridge, Hiller 1.13  
(Shannon)  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.

Sixième période

1. Hamilton, Chisholm 1.13  
(Worthy, Fitzgerald)  
Punitions: Porter, Blake.

Septième période

2. Falconbridge, Hiller 1.13  
(Shannon)  
3. Hamilton, Blake 3.30  
4. Hamilton, Bennett, Conick 11.10  
Punitions: Fitzgerald, Radke.</

## L'avant-dernière séance du conseil municipal

Les fonds de secours seront épuisés mercredi, annonce M. Gabias — Projet d'emprunt de \$500,000 pour le loyer de ceux qui sont menacés d'éviction — Le règlement de l'essence biffé de l'ordre du jour — Le portrait

Le conseil municipal a tenu hier après-midi une courte et calme séance, le calme avant la tempête. Aucun sujet litigieux n'a été soulevé et tout a marché comme sur des roulettes. C'était l'avant-dernière séance du conseil actuel; il en tiendra une dernière lundi prochain.

Les huit rapports soumis par le comité exécutif ont été adoptés. Voici l'objet des principaux: Incorporation du Cercle social des abeilles canadiennes. Crédit de \$1,800 pour l'achat de deux camions d'une demi-tonne, pour le chantier municipal. Octroi à Sea-Grange Engines Ltd d'un contrat pour trois tracteurs pour le service des incendies, au prix de \$27,000, et vote d'un crédit supplémentaire à cette fin. Crédit de \$900 pour l'achat d'une automobile pour le surintendant de la voirie ouest, et crédit de \$4,500 pour l'achat de trois camions pour la voirie.

Le dernier rapport comportait un crédit de \$55,809 pour l'installation du système d'éclairage dans les districts souterrains nos 21a et 22, section 2. Il s'agit de lampadaires alimentés par un réseau souterrain, qui seront installés d'une part sur l'avenue du Parc, de Mont-Royal à Beaumont, et sur la rue Beaumont, de l'avenue du Parc à la rue Wiseman; d'autre part sur la rue Ontario, dans les quartiers Saint-Eusèbe, Sainte-Marie, Hochelaga, Préfontaine et Maisonneuve. Dans le premier cas le travail coûtera \$36,671, dans l'autre, \$19,138.

### Les fonds de secours épuisés

En réponse à une interpellation au sujet des fonds de secours aux chômeurs, M. Gabias a dit que ces fonds seront épuisés mercredi. On s'attend à avoir de l'argent mardi. Les banques veulent que la dépense soit certifiée par le gouvernement provincial avant d'avancer l'argent. Mais le gouvernement dit qu'il ne peut pas promettre plus que de payer sa part des dépenses régulièrement faites.

### Sous le canal Lachine

A une question de M. O'Connell, M. Gabias répond que le contrat que la ville doit passer avec la Compagnie des tramways au sujet du tunnel sous le canal Lachine sera présenté au conseil lundi prochain. On procédera ensuite à l'élargissement des rues Smith et Colborne.

### Il reste \$1,100,000

M. Gabias dit, en réponse à une question de M. Schubert, que sur les \$3,000,000 octroyés à Montréal pour travaux de chômage il reste \$1,100,000 qui n'ont pas été dépensés. La ville a demandé une extension de délai et si on l'obtient, la prochaine administration pourra exécuter ces travaux.

### Un prêt de \$500,000

MM. Schubert et Goyette présentent ensuite la motion suivante qui est adoptée à l'unanimité après quelques remarques par MM. Schubert, Goyette et Biggar:

## Mort de la reine douairière des Pays-Bas

Emma de Hollande est décédée ce matin à 75 ans — Elle était la mère de la reine Wilhelmine

La Haye, 20. — (S.P.A.) — La reine Emma, reine-mère, aimée de tous les Néerlandais, grande bienfaitrice de nombreuses œuvres de charité, est morte à l'âge de 75 ans ce matin, d'une attaque de bronchite. La reine douairière Emma était la veuve du roi Guillaume III et la mère de la présente reine Wilhelmine. Elle souffrait depuis quelque temps de bronchite, mais ce n'est que ces jours derniers que son état devint grave. La reine Wilhelmine et sa petite-fille, la princesse Juliana, héritière du trône, l'ont constamment assistée.

La reine Emma appartenait à la

dynastie de Waldeck-Pyrmont. Elle arriva en Hollande en 1879 pour y épouser Guillaume III, à titre de sa deuxième femme. Après la mort de Guillaume en 1890, elle devint régente jusqu'à la majorité de la reine Wilhelmine en 1898. La reine Emma se consacra alors à protéger les arts et à répandre des aumônes. En 1928, lors de la tenue des Jeux Olympiques en Hollande, les représentants de 150 pays ou provinces prirent part à un défilé en l'honneur de son anniversaire de naissance.

La reine Emma était née à Arolsen, le 2 août 1858.

Attendu que des milliers de familles recevant actuellement des secours directs sont menacées d'éviction le premier mai, et.

Attendu que, par le fait qu'il y aura un nombre infini d'évictions, ce qui amènera beaucoup de souffrance et d'humiliation et aggraver la crise.

Proposé par l'échevin Schubert, appuyé par l'échevin Goyette. Que le Comité exécutif se mette en communication avec les représentants du gouvernement provincial afin d'avoir ensemble une entrevue avec les banques, dans le but d'obtenir un prêt temporaire de \$500,000.00 en acompte sur les dépenses de secours pour le mois de mai, cette somme, si elle est obtenue, devant servir à avancer le loyer de ceux qui sont menacés d'éviction.

### Le règlement de l'essence

Puis l'on passe à l'ordre du jour, et le projet de règlement pour les postes de gazoline en est biffé avec les communications qui s'y étaient greffées et l'avis de motion de M. Trépanier, au sujet de l'amendement qu'il voulait proposer à la définition des postes d'approvisionnement. Ce projet qui avait subi victorieusement deux lectures est retiré à cause de la vive opposition qu'il a soulevée.

### Echevins à Québec

Les échevins suivants sont partis hier soir pour Québec, pour l'étude du bill de Montréal: MM. Gabias, Lalancette, Schubert, Fortin, Lesage, Deguire, Bell, Brunet, Caron, Goyette, Demers, Papineau et Schwarz. Le groupe est moins nombreux, surtout à cause de l'approche des élections.

### Diner-causerie remis

La causerie qui devait être donnée par Marjolaine, sous les auspices du "Club musical et littéraire de Montréal", à l'hôtel Queen's, le mardi, 20 courant, est remise, pour raisons majeures, au mardi, 10 avril prochain. Pour toute information, tél. CHerrier 7837.

## Le professeur Emmanuel Hédon

Précurseur des Canadiens dans la découverte de l'insuline — Causerie du docteur Antonio Barbeau devant la Société canadienne d'histoire naturelle

Samedi, le 10 courant, devant les membres de la Société canadienne d'histoire naturelle, le docteur Antonio Barbeau, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, a parlé de l'œuvre et de la vie d'un de ses maîtres montpelliérains, le professeur Emmanuel Hédon, auteur du Précis de Physiologie en usage chez nous et précurseur des Canadiens dans la découverte de l'insuline.

Hédon fut avec Meyer et Gley l'un des trois premiers agrégés en Physiologie de France (1889). A 30 ans, il était déjà titulaire. Quarante années durant, il occupa cette chaire dans la plus vieille université française. Ses communications scientifiques, dépassant de beaucoup la centaine, ont porté sur quasi tous les grands problèmes physiologiques.

La réputation universelle du professeur Hédon tient surtout à quatre ordres de travaux. Le premier a trait à la survie des organes isolés, dont il fit en 1892 la démonstration pour le cœur d'un supplicé. Répétée au laboratoire, perfectionnée dans sa technique, cette expérience donna naissance à une méthode de recherche éminemment féconde, utilisée actuellement dans le monde entier par les physiologistes et les pharmacologistes.

Hédon perfectionna une technique d'anastomoses vasculaires, permettant d'étudier, chez des animaux en circulation croisée, quantité de phénomènes physiologiques dont les facteurs ne sauraient être autrement dissociés. Cette technique jouit d'une très grande vogue. Le docteur Barbeau en montre les applications modernes et l'évolution.

Pendant les premières années de la guerre, les transfusions sanguines aux grands blessés étaient pratiquement irréalisables sur le front, à cause des difficultés de technique chirurgicale. A la demande de Jeambrau, Hédon, reprenant certaines de ses recherches anciennes, met au point un mode de transfusion avec du sang citraté, dont l'application extrêmement simple sauva des milliers de vies.

Cependant, l'œuvre capitale de Hédon, à laquelle il consacra 30 années de sa vie, concerne la nature et le mécanisme du diabète pancréatique expérimental. Avec une patience, une ingéniosité et un courage admirables — car il eut à lutter pour la défense de ses idées — il démontra, bien avant que les Canadiens Banting, Best et MacLeod l'isolassent, l'existence dans le pancréas d'une hormone — notre insuline d'aujourd'hui — dont l'absence produit d'énormes perturbations dans le métabolisme des substances sucrées. Malheureusement la guerre, lui imposant d'autres tâches, le força à interrompre momentanément ses recherches. Il les reprit plus tard, trop tard pour lui. Il avait passé tout à côté d'une des découvertes sensationnelles de notre époque. Mais la gloire, ajoute le conférencier, n'est souvent qu'un éphémère.

En terminant, le docteur Barbeau retrace à grands traits l'existence de ce savant, mort l'an dernier, il dit sa cordialité, sa modestie que les honneurs recus ne purent troubler, sa droiture, sa paternelle bonté, sa profonde philosophie de la vie. Et il montre en quoi le professeur Hédon a droit à la reconnaissance de la part de la physiologie et de la médecine canadiennes.

Cette conférence était illustrée de démonstrations expérimentales et de projections lumineuses.

## Le printemps commencera demain

D'après les almanachs, le printemps commencera demain matin, à 2 h. 28.

## Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèque de voyages, passeports, etc. — Service complet — Le DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones HARBOR 1241

## L'influence économique

Une causerie de M. Raymond Denis à Saint-Hyacinthe

On nous écrit:

M. Raymond Denis, dont le nom est intimement lié aux luttes canadiennes-françaises qui se sont livrées en Saskatchewan depuis une vingtaine d'années, a fait récemment, à Saint-Hyacinthe, une intéressante conférence. La salle, cependant spacieuse du Théâtre Bijou, fut trop petite pour contenir toute l'assistance.

Le conférencier, après avoir dit quelques mots sur les luttes scolaires qui furent imposées aux nôtres dans la province qu'il habite, fait remarquer que le même élément qui, là-bas, fait une guerre à outrance aux droits de la race française, se tourne ensuite vers la province de Québec et avec un sourire vient lui demander sa clientèle et son argent.

Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que nous leur accordons sans marchander l'un et l'autre. Nous enrichissons toutes les races excepté la nôtre. Nous pardonnons aux maisons et aux compagnies étrangères toutes les fautes qu'elles peuvent commettre. Mais nous demandons la perfection aux maisons et aux compagnies canadiennes.

Par un manque de fierté nationale, qu'explique peut-être un reste d'esprit colonial, nous en arrivons à reconnaître tacitement la supériorité des autres races sur la nôtre. Le résultat de tout ceci c'est que notre influence économique diminue de plus en plus. Bientôt, elle ne sera plus qu'un souvenir.

Nous serons des valets dans notre propre maison.

L'orateur cite en exemple les banques. Nous n'avons que deux banques canadiennes-françaises. Toutes les deux sont bien administrées. Elles sont acceptées partout comme égales aux banques étrangères à notre nationalité. Les taux d'escompte et d'intérêt sont les mêmes. Cependant ces banques détiennent qu'un peu plus de 6 p.c. de l'actif total des banques canadiennes. Pourquoi? Parce que nous n'avons jamais pratiqué la solidarité économique. Nos banques canadiennes-françaises ne font pratiquement pas d'affaires dans les provinces anglo-saxonnes et je doute qu'elles puissent en faire, tandis que les banques de langue anglaise font de la province de Québec leur pays de prédilection.

Nous retrouvons cette même absence de patriotisme sur tous les terrains. Nulle part peut-être elle n'est plus accentuée et plus dangereuse que dans l'assurance-vie.

En 1932, dernière année pour laquelle on possède des chiffres officiels, près de soixante millions furent payés dans la province de Québec aux compagnies d'assurance sur la vie. Ces chiffres ne comprennent pas les primes payées aux sociétés mutuelles qui appartiennent à un groupe différent. Sur ces 60 millions, au-dessus de 25 millions ont été payés à des compagnies américaines dont les bureaux-chef sont à New-York. Moins d'un million, pas même 2 p.c., fut payé à La Sauvegarde, qui est la seule compagnie canadienne-française d'assurance sur la vie. — Il en est de notre compagnie d'assurance et de nos mutuelles comme de nos banques. Elles ne sont pas accueillies dans les milieux de langue anglaise, tandis que les compagnies étrangères trouvent dans Québec leur meilleur champ d'action.

Cependant, les taux sont les mêmes, les polices sont les mêmes, les sécurités offertes par nos institutions d'assurance sont au moins égales sinon supérieures. Pourquoi donc cet engouement, cette admiration pour tout ce qui est étranger. La race souffre et meurt de nos capitulations successives sur le terrain des affaires.

Il semble qu'un réveil se produise. De partout, on voit des campagnes s'organiser en faveur de l'achat chez les nôtres. Le péril juif semble avoir réveillé l'opinion publique. Ce péril n'est pas limité d'ailleurs au commerce de détail, et le capital juif tend de plus en plus à assurer le contrôle de certaines combinaisons financières, y compris banques et compagnies d'assurance. M. Denis voit avec plaisir s'organiser la défense du petit commerce contre la concurrence juive ou étrangère. Mais il affirme que cette défense doit s'étendre beaucoup plus loin et atteindre tout le domaine économique et financier.

L'homme d'affaires qui fait appel au patriotisme de ses compatriotes pour maintenir son commerce doit mettre ses actes en accord avec ses principes. Trop souvent malheureusement, on n'y pense pas et celui-là même qui fait appel à la clientèle canadienne-française fait ses affaires avec une banque étrangère, et paie ses primes d'assurance-feu n'importe où, mais pas chez les nôtres.

Ce sont, dit l'orateur, ces défaillances qui expliquent en partie où nous en sommes au point de vue économique. Il faut que nous en arrivions à comprendre que le patriotisme n'est pas un sentiment qu'on sort une fois l'an triomphalement à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste pour le reléguer au grenier des lendemains. Non, le patriotisme est un sentiment que nous devons faire entrer d'une façon active dans notre vie et qui doit en inspirer tous les actes.

L'orateur fut vivement applaudi. Avant lui, le R. P. Monty avait donné une intéressante causerie sur la question juive. L'on suggère que cette causerie très documentée, mais très modérée, fut publiée en brochure et répandue à travers la province.

M. le chanoine Nadeau, curé de la cathédrale, et M. V. Sylvestre, président de l'Association des marchands détaillants, remercient en termes choisis les deux conférenciers.

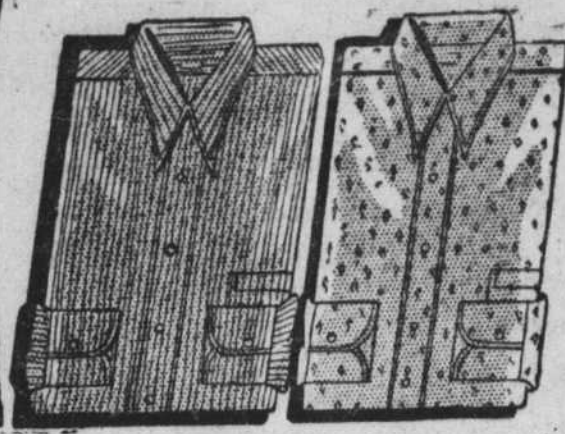
## 66<sup>e</sup> Anniversaire chez DUPUIS

MESSIEURS, venez chez Dupuis vous habiller pour

Pâques

belles chemises

Tooke



1.50 CHACUNE  
3 pour 4.25

Nouvelles, fraîches et belles chemises TOOKE. Rayures dans les teintes en vogue pour le printemps. Chacune avec 2 faux cols empesés. Aussi CHEMISES EN BROADCLOTH BLANC dans le lot, chacune avec deux faux cols ou collet à même. Encolures: 14 à 17.

## 2000 nouvelles cravates

Vous ne songeriez pas à revêtir un complet neuf sans une cravate neuve... Voici une offre qui vous intéressera. Toutes fraîches, nouvelles, de confection parfaite, chacune renforcée d'une doublure de laine. Nous les vendrons ordinairement .75. Très spécial jeudi, chacune

3 pour 1.35

Au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)  
Plateau 5151 — Local 202

Dupuis Frères

A.-J. DUGAL, g.-g. et dir.-gér. ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

## Le projet de loi Dies

POUR ACCROÎTRE LES EXPORTATIONS EN ORIENT

Washington, 20. (S.P.A.) — Par 257 voix contre 112, la Chambre des représentants a adopté le projet de loi Dies, en vertu duquel l'Etat accepterait, en paiement de produits agricoles, le métal argent à un prix supérieur au prix mondial, puis utiliserait ce métal comme couverture d'émissions avec lesquelles l'indemnité destinée à accroître les exportations en Orient. Elle a trait à la vente d'excédents seulement. Le projet de loi, qui est maintenant soumis au Sénat, n'a pas reçu l'approbation formelle du gouvernement. M. Dies a répondu à ceux qui l'ont interrogé à ce sujet que le trésorier, M. Morgenthau, ne s'est pas opposé à la mesure lorsqu'elle fut débattue en comité.

M. Morgenthau a annoncé à des journalistes que l'un des conseillers du président en matière monétaire, le professeur Rogers, se rendra bientôt en Chine pour déterminer si la hausse du prix de l'argent facilitera à la Chine l'importation de produits des Etats-Unis.

## Dans Bourget

L'Echevin ARMAND EST CANDIDAT

M. l'échevin Arthur Arcand, représentant de Bourget, a accepté hier soir la candidature pour un nouveau terme. L'assemblée a eu lieu à la salle Longpré, 1970 rue Papineau, et comptait quelques centaines de personnes. M. P. Gervais présidait.

M. Arcand a dit qu'il acceptait avec plaisir l'invitation qu'on lui faisait. Il a ajouté qu'il serait candidat des ouvriers et du peuple.

« Comme j'ai les mains nettes de tous les prétendus scandales qui eurent lieu à l'hôtel de ville, dit-il, je compte sur les électeurs pour être réélu le 9 avril. Je n'ai pas l'intention de faire de politique, n'étant ni rouge ni bleu. J'ai conscience de la tâche qui incombe à un échevin qui a à cœur de représenter ses concitoyens à l'hôtel de ville. Elle est plus dure que celle d'un député. Le traitement qu'on nous paye n'a rien d'attrayant et nous devons le plus souvent déboursier de l'argent pour aider nos concitoyens. Enfin, je laisse mes électeurs me juger selon mes œuvres à l'hôtel de ville et je pense obtenir de nouveau leur confiance ».

Les autres orateurs ont été MM. A. Armstrong, U. G. Laurencelle, J. E. Brissette, etc.

## 25 ans, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

## ALLEZ AU DEVANT DU PRINTEMPS

PAQUES à NEW-YORK et croisière AUX BERMUDES

Deux semaines, tous frais compris, pour 2 \$165. personnes, chacune

Chambre seul aux hôtels, \$5.00 en plus.

DÉPART DE MONTREAL, SAMEDI 31 MARS, 8.00 P.M.

## 4 Jours à N.-York—5 aux Bermudes

Sont compris: ch. de fer, lit bas ou chambrette — Passages à bord des luxueux "MONARCH", cabine extérieure avec toilette et douche — Hôtels de choix et tous repas partout: chambre avec toilette et bain à N.-Y.; sans hain aux Bermudes. — Visite de New-York en autocar: spectacle au Radio City Theatre, place réservée; dîner dans un cabaret réputé; ascension de l'Empire Building — Piscine, plage et golf privés aux Bermudes.

Rencontre par notre agent aux arrivées et départs; transfert gare à l'hôtel et inversement.

Un représentant du "Devoir" accompagnera les voyageurs si les inscriptions sont en nombre.

## LE DEVOIR — VOYAGES

430, NOTRE-DAME EST — MONTREAL

Tél. HARBOR 1241

## Aux Etats-Unis

DOUZE ETABLISSEMENTS DE CREDIT INDUSTRIEL

Washington, 20. (S.P.A.) — Le président Roosevelt demande au Congrès d'autoriser la banque de réserve fédérale à instituer douze établissements de crédit industriel pour aider l'industrie moyenne, qui affirme le président — a besoin de \$700,000,000 de fonds de roulement.

M. Roosevelt croit que la mesure raffermirait la situation de 346,000 salariés et rendrait possible l'emploi de 378,000 sans-travail.

Le nouvel ambassadeur

Londres, 20. — Esmond Ovey, ancien ambassadeur anglais à Moscou, vient d'être nommé ambassadeur à Bruxelles et ministre plénipotentiaire au Luxembourg. Le nouvel ambassadeur a déjà occupé des fonctions diplomatiques à Rome, à Mexico et à Paris.

## La Société médicale de Montréal

La Société médicale de Montréal tiendra sa cinquième séance de la session 1934, dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, 1265, rue Saint-Denis, ce soir, à 9 heures, sous la présidence de M. le Dr Eugène Dufresne.

Le programme suivant sera présenté: a) A propos d'un accident de ski; M. Louis Bernard; b) "L'eczéma en clientèle"; M. Paul Poirier; c) "Considérations sur un cas de cancer du rectum"; M. Mercier Fautoux; d) "Sur la nécessité d'examiner les malades quels que soient leur âge ou leur condition; issue fatale d'une malformation congénitale ayant entraîné une péritonite généralisée"; M. Léon Gérin-Lajoie.

## Cercle Plessis

Le cercle Plessis se réunira demain, et M. J.-G. Risdon traitera de l'"Apostolat laïque". Les membres sont priés d'assister à cette assemblée.



A gauche, la reine douairière des Pays-Bas, décédée aujourd'hui. A droite, la reine Wilhelmine, sa fille.